

MONTPELLIER

Journal d'information
municipal
N° 19 Décembre 79

VOTRE VILLE



**Joyeux Noël
bonne année**

Le Maire

Le Conseil Municipal

Soleg

VOTRE ENTREPRISE REGIONALE
5 rue COLIN - MONTPELLIER
34000 TEL 92.68.84

MAISONS FOUGEROLLE

Cartrans - Montpellier
Gare routière

12 Entreprises
à votre service

Abonnements mensuels
spéciaux pour les
SALARIES

Renseignements à la
GARE ROUTIERE
Tél. : 92.01.43 305



Sud-Téléphone
Route de Palavas
34970 Lattes
Montpellier
Tél. : (67) 73-20-80



Société Calloni Frères
Bâtiment et Travaux
Publics

Siège social :
30, village de Maurin,
34970 Lattes
Tél. : (67) 58-00-30
ou 70-07-34

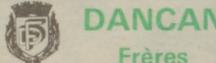


LANGUEDOC - ROUSSILON
DOMAINE DE MAURIN
LATTES (Hérault)
Tél. : (67) 58-01-11

Adresse Postale :
Boite Postale 1 205
34010 MONTPELLIER CEDEX

**Quincaillerie
de bâtiment**
OUTILLAGE MANUEL
ET ELECTRIQUE
PEINTURE, DROGUERIE
MENAGER

A VOTRE DISPOSITION
à la Site d'EXPLOITATION
Eis VIEUX PIERRE
46, av. Pont Juvénal-Montpellier
Tél. : 92.89.87



**Frères
MARBRE - PIERRE
GRANIT - GRANITO**

Escaliers - Carrelages
Cheminées - Salle de bains

Chemin des Pointes
34920 LE CRES
Tél. : 70.37.72 308

SOPREMA

AGENCE DE MONTPELLIER
12, Rue Emile Zola
Tél. : 92.25.57

Procédés multicouches
isolation thermique
étanchéité élastomère
type soprallène

MAMMOUTH SOPRALENE

References locales :
Municipales - Education Nationale
Généralistes - P.T.T. - Industrie - Industrie
(Fronte Novotel) - Bâtiment IBM
3 USINES - 17 AGENCES
A VOTRE SERVICE 310



Montpellier : 72-36-72
29, bd Louis Blanc

Sète : 74-50-13
5 bis, Av. Victor Hugo

Nîmes : (66) 21-75-85
36, rue République



**MENUISERIE
EBENISTERIE
SALVADOR**

bois et aluminium pour chauffage électrique
faux plafonds • cloisons sèches
agencement de magasins • meubles stratifiés
escaliers

732, rue du Pas du Loup - 34000 Montpellier
Tél. : (67) 42-49-67

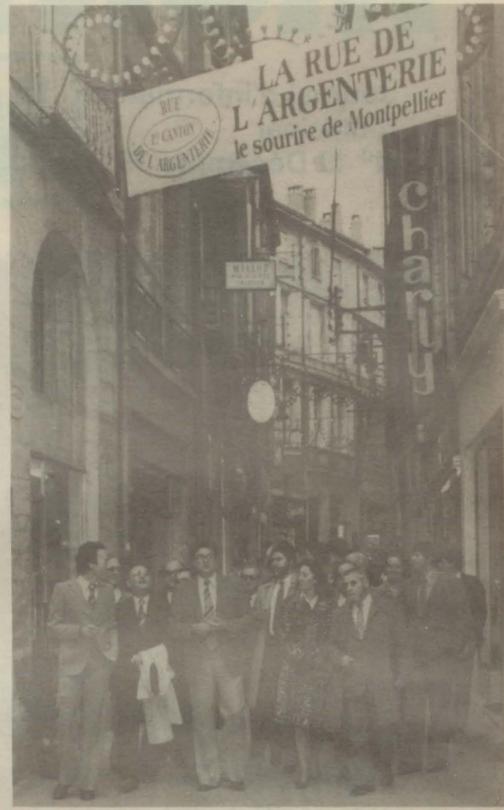
La rue de l'Argenterie rendue aux piétons

« Nous avons voulu que la rue redevienne le lieu d'échange, de gaieté, de petits métiers, un forum où l'on peut discuter et se promener tranquillement, comme c'était le cas au moyen âge ». En inaugurant officiellement la rue piétonne de l'Argenterie, Georges Frèche devait rappeler la politique municipale en matière de circulation en ville.

« Montpellier disait-il a été construite au XIII^e siècle. Les rues ne sont pas faites pour les automobiles. Il faudra donc que progressivement celles-ci cèdent la place aux piétons dans le cœur de ville. Il n'y aura aucune dérogation au stationnement dans les rues piétonnes. Le futur service de la fourrière enlèvera les voitures sans pitié.

Mais au delà de la répression la municipalité va bientôt mettre en place le plan de circulation qui permettra un meilleur écoulement du trafic. Georges Frèche profitait de cette inauguration de la rue de l'Argenterie pour annoncer la création prochaine d'un nouveau parking au centre ville. Il sera construit à l'emplacement de l'ancienne caserne des pompiers, au Carré du roi. Enfin il a été signalé que l'inauguration officielle de l'ensemble de rues piétonnes aura lieu lors de la prochaine quinzaine commerciale en présence des maires des cités jumelées avec la notre.

De nombreux commerçants ont participé à la manifestation de la rue de l'Argenterie. Ils sont les premiers bénéficiaires des travaux qui viennent d'être achevés.



Des « amusements » qui coûtent cher

La Grand rue Jean Moulin a été mise récemment à sac par des vandales, peu soucieux du bien public. Ils ont sérieusement détérioré les bacs de verdure et de fleurs qui avaient été installés la veille par les services municipaux.

Ce n'est malheureusement pas la première fois que de telles exactions sont commises. L'an dernier on se souvient que cela avait été le cas rue de la Loge. Ces actes gratuits coûtent très cher à la collectivité. Il est dommage que le comportement irresponsable de quelques individus doivent être payé par l'ensemble de la population.



LE BILLET DU MAIRE



NOEL...
LA FETE
DES ENFANTS.

Toutes les familles montpelliéraines s'apprêtent à donner à cette fête, parfois au prix de sacrifices importants, une magnificence toute particulière. Qu'il est doux le plaisir de lire dans le regard d'un enfant cette joie empreinte de candeur innocente.

Le regard d'un enfant, au nul autre pareil, nous réconcilie, si besoin était, à la vie.

NOEL...
LA FETE
DES PLUS PAUVRES

Nous recevons aujourd'hui à travers la télévision, entre deux messages publicitaires, des regards d'enfants du bout du monde aussi accusateurs que tendres, des regards épouvantés et résignés.

La faim... que savons-nous de la faim, nous qui

jettons le pain rassis et les fruits pas encore gâtés. Le monde de la détresse frappe à notre porte. Un million de morts, trois cents mille enfants condamnés à périr d'ici à Noël.

Que faire ?... on a encore en mémoire ces images du Biafra, ces apparitions d'enfants faméliques agrippés aux seins de leurs mères. Bien sûr on en parle, on s'émeut, on s'indigne... et puis on oublie.

Aujourd'hui devons-nous continuer à nous sentir complètement étrangers au sombre itinéraire qui débouche sur ces paysages d'apocalypse.

Alors je demande, à vous mes concitoyens dont je connais la grandeur d'âme d'offrir à tous les enfants, aux nôtres mais aussi aux autres, l'image d'une société solidaire.

Georges FRECHE
Maire de Montpellier

**LE RACISME COUVE
ETEIGNONS-LE
AVANT L'EXPLOSION**

SECOURS CATHOLIQUE
28, rue Farges - Tél. : 58.33.11

SECOURS POPULAIRE
11, rue du Pont de Lattes 34000
Montpellier - Tél. : 58.53.05

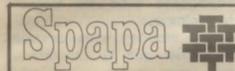
TERRE DU HOMME
37, av. de Palavas - Tél. :
92.06.48

CROIX ROUGE
3, bd Henri IV - Tél. : 72.49.41

ARMEE DU SALUT
1, rue du Commerce - Tél. :
92.19.11

A.I.C.F. Action Internationale
Contre la Faim
Mlle Grahsot Aimée
Bibliothèque Universitaire Fac.
Lettres
Université Paul Valéry
Tél. : 63.91.10

**HALTE AU RACISME
QUI AVILIT LES UNS
COMME LES AUTRES**



Etanchéité asphalte
et multicouche
Couverture et bardage
V.R.D. Trottoirs-Chaussées
Sois industriels
Aires sportives

Société de Travaux et des
Asphaltes de Paris

Zone Industrielle 34920 LE CRÉS
Tél. : 57-11-31

**RENAULT
Succursale de
MONTPELLIER**

Z.I. Rond Point
du Marché Gare
et Rond Point
de Toulouse

34010 MONTPELLIER

Tél. : (67) 42.00.75

MARCHE NATIONALE DE
L'OCCASION

Saviem Petite Gamme

Régie Nationale
des Usines Renault

Berliet

Renault Vehicules Industriels

France V.I. s.a.

Succursale
de Montpellier
Z.I. de la Lauze
34430
SAINT-JEAN
DE VEDAS

ouvert de
4 h 30 à 20 h 15

Tél. : 42.44.00

**Environnement Général
Hydraulique**

Siège Social : Route de Carnon - 34970 Lattes-Montpellier

Agence : 354, Chemin du Mas de Cheylan - 30000 Nîmes

ARROSAGE Espaces verts-Publics et Privés
FORAGE-POMPAGE
- Installations Industrielles et Agricoles
V.R.D. Réseaux enterrés



Nîmes - Tél. : 84.07.10
MONTPELLIER - Tél. : 92.45.93

APPAREILS SANITAIRES
ET ACCESSOIRES

Expo Sanit

41, Rue Chaptal
34000 MONTPELLIER
Tél. 92.10.41



FOURNITURES EN GROS
POUR COLLECTIVITES ET
RESTAURANTS
Produits alimentaires
Produits d'entretien
BUREAUX & ENTREPOTS
ZONE INDUSTRIELLE DE LA LAUZE
ROUTE DE SETE
34430 SAINT-JEAN-DE-VEDAS
TEL. : (67) 42-96-75

CONCESSIONNAIRE

UNIC

Le Rieucoulon
34400
SAINT-JEAN
DE-VEDAS

Tél. : (67) 42.60.88

TOUTES LES RACES
VANTENT
L'HOSPITALITE

**JEAN
LEFEBVRE**



TRAVAUX PUBLICS ET ROUTIERS TRAVAUX de V.R.D.

DIRECTION REGIONALE LANGUEDOC - ROUSSILON
Bureaux - Atelier - Dépôt : Route de Lodève - Juvignac, B.P. 7 025, 34022 Montpellier Cedex
Tél. : 75-36-80 - Télex 480-177 TARFILE-MONTP



SCREG MEDITERRANEE

Tous travaux routiers
Terrassements
Assainissements

Revêtements spéciaux
Liants hydrocarbonés

83, Route de Montpellier-B.P. 98, 34203 SETE-Tél. (67)74.25.37 ou 74.20.30

Chemin des Pattes, Juvignac, B.P. 7075 / 34022 Montpellier Cedex-Tél. 75.34.11

ligneroset
EN EXCLUSIVITE CHEZ RENVIER

les canapés-les chauffeuses-les fauteuils-les angles-les poufs...
2 MAGASINS :
LE TRIANGLE
24, Av. Pont JUVENAL
MONTPELLIER

meubles
Renvier

ELECTRICITE GENERALE
Installations • Fournitures

Jean MELGAR

33, chemin de la Moutre, 34170 Castelnaud-le-Lez
Tél : (67) 72-55-60 159

les fenêtres en PVC
dimat

• étanches à l'air et à l'eau
• insensibles à l'air marin

Pas d'entretien, aucune peinture, les profilés sont colorés dans la masse.

Etablissements
PROUGET

Route de St-Georges-d'Orques JUVIGNAC
tél. : 75 34 51

Adresse postale B.P. 7027
34022 Montpellier cedex

Sté SO.ME.VI

2, Rue Lakanal
MONTPELLIER

**COMMERCE DE VIANDE EN GROS
ET 1 / 2 GROS**

LES CHAUMIERES
ISOLEILLES
VILLAS PERSONNALISEES

Votre Maison construite
en traditionnel.

La différence est dans
nos Conceptions
et
nos Prestations.
Pas dans les Prix...!

SIÈGE SOCIAL

15, Rue de l'Arquebuse
34000 MONTPELLIER
Tél. 79.76.18-79.76.59

AGENCE

18, Avenue Wilson
34500 BEZIERS
Tél. 62.40.76

Le désir prendre un rendez-vous
avec un de vos agents.

NOMPRENOM
ADRESSE
VILLE CODE POSTAL
TÉL.

Avez-vous un terrain OUI NON
Lieu de la construction

**Aire de jeux et repos
au clos des orangers**



Les nombreux enfants présents le jour de l'inauguration.

L'aire de jeux et de repos du Clos des Orangers a été inaugurée officiellement le 5 décembre dernier en présence de la population. A cette occasion M. BASCOU syndic de la résidence a prononcé l'allocution suivante :

C'est avec un très grand plaisir que les habitants du Clos des Orangers dont je me fais le porte-parole, participent aujourd'hui à l'inauguration du terrain de sports qui porte le nom de leur cité.

C'est aussi avec une profonde satisfaction que nous enregistrons que votre Municipalité a tenu ses engagements.

En effet, l'utilisation de ce terrain avait été réservée pour usage scolaire, par l'ancienne Municipalité, dès la délivrance du permis de construire de notre Résidence, il y a maintenant plus de quinze ans.

Mais bien que les copropriétaires du Clos des Orangers aient toujours su qu'il devait rétrocéder ce terrain à la Ville de Montpellier, à la demande de cette dernière, ils n'ont pu le faire que relativement récemment.

Pendant ce temps, c'est-à-dire une douzaine d'années ils ont eu

sous les yeux un terrain vague servant simultanément de dépôt d'ordures, de terrain d'aventure pour les enfants et de rassemblement pour les chiens errants.

C'est pourquoi les habitants du Clos des Orangers sont particulièrement heureux d'avoir trouvé un écho favorable auprès de votre Municipalité lorsqu'ils vous ont demandé, l'an passé, d'aménager cet espace en terrain de foot-ball pour les enfants et en jardin de jeux pour les tout-petits. Vous nous aviez promis la réalisation définitive pour 1980, tout est terminé avant 1980.

Nous ne pouvons qu'exprimer, sur ce point, notre satisfaction à l'égard de votre gestion.

Par ailleurs, à une époque où on parle beaucoup d'animation de quartier, de vie collective, de loisirs de groupes, etc..., ce terrain, même incomplètement équipé, a déjà permis le démarrage d'initiatives collectives.

En juin dernier, un tournoi de foot-ball a mis aux prises les jeunes et les moins jeunes. Pendant toute l'année, les périodes interscolaires réunissent ici les jeunes espoirs du foot-ball Montpelliérain, recrutés dans un secteur restreint bien sûr, entre la Chamberte et Font-Couverte, mais qui

n'en sont pas moins fort actifs et enthousiastes.

Enfin, nous avons aussi le sentiment d'avoir fait œuvre collective et en bonne intelligence avec les Services Municipaux.

A ce propos, nous pouvons témoigner que la concertation que vous voulez voir s'établir entre la population et ses élus n'a pas été seulement une parole vaine ou un nouveau gadget.

Aussi je voudrais profiter de ce moment où je peux m'adresser directement à vous, Monsieur le Maire, pour vous dire que les habitants du Clos des Orangers, et aussi ceux du quartier dans son ensemble souhaitent qu'une concertation de ce type puisse réellement s'établir à l'égard du Plan d'Occupation des Sols actuellement en cours de révision.

Ceci dit, nous remettons officiellement et solennellement ce terrain à la Ville de Montpellier et nous remercions chaleureusement ses élus.

**UN TAXI AMBULANCE ANIMALIERE
DANS NOTRE VILLE**

Imagine-t-on la détresse et l'embaras de quelqu'un dont l'animal familier (et souvent tendrement aimé), victime d'un accident ou d'une maladie, doit être transporté d'urgence chez un vétérinaire pour y être soigné ou opéré ? S'il dispose d'une voiture, c'est déjà assez compliqué. Mais s'il est sans moyen de transport, comment va-t-il se débrouiller ? Pour un chat ou un chien de petite taille, la chose est simple : on le prend dans ses bras, et si la bête veut bien se

laisser faire, le transport n'offre pas de difficulté. Mais s'il s'agit d'un animal un peu plus volumineux, un berger allemand ou un boxer par exemple, le problème devient insoluble. A Paris fonctionne à la satisfaction générale un service d'ambulances pour animaux qui rend mille services et auquel la télévision a récemment consacré un intéressant reportage. Jusqu'à présent rien de ce genre n'existait à Montpellier. Cette lacune est maintenant heureusement comblée.

Sous l'appellation «S.O.S. Animaux», Monsieur Roche vient de créer un service de taxi-ambulance animalière, destiné à transporter l'animal à soigner ainsi que son maître chez le vétérinaire qui le traitera.

Le véhicule comporte un habitacle réservé à l'animal, et une partie pour son accompagnateur. Il va sans dire que c'est le maître chien, et lui seul, qui choisit la clinique vétérinaire qu'il préfère.

Cette création, il faut le souligner, est la première de ce genre en province : à notre connaissance, il n'en existe qu'une seule, à Paris.

Pour tous les propriétaires de chiens et chats ainsi que tous les petits animaux et ils sont nombreux : ils peuvent faire appel à S.O.S. Animaux qui les transportera ainsi que leurs compagnons pour tous les déplacements qu'ils auraient à effectuer.

A votre service 24 h sur 24 h
SOS ANIMAUX
Tél. : (67) 92.57.21

CESTA

CENTRE EXPERIMENTAL
DE RECHERCHES ET D'ETUDES
DU BATIMENT
ET DES TRAVAUX PUBLICS
Analyses, Essais en laboratoire
et in situ, Contrôles,
Recherches, Etudes théoriques
et expérimentales, Conseil
assistance technique.
Formation professionnelle
Sols et Fondations
Bâtiments, Génie Civil
Routes, Aéroports, Ports
Matériaux et composants
Structures
2312, Blvd Paul Valéry
34100 Montpellier
Tél. : 42-58-55

Solution
des jeux

M	E	D	I	T	A	T	I	F
O	S	E	Z	B	E	N	E	
N	A	O	P	A	L	I	N	
T	U	B	A	Q	M	I		
P	O	R	Q	U	E	I	L	
E	L	U	D	E	E	T		
L	I	T	R	O	I	E		
L	A	S	B	A	N	T	S	
I	S	O	N	A	S			
E	S	U	T	G	U	E		
R	E	U	S	S	I	E	S	

PREPARATION DU BUDGET PRIMITIF 1980
La dotation globale de fonctionnement un système
injuste pour Montpellier

**Demande d'audience au
premier ministre**



Le Conseil municipal discute le budget avec les associations à la salle des Rencontres.

La loi du 3 janvier 1979 publiée au Journal Officiel du 4 janvier 1979 a institué «UNE DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT». Cette dotation est versée par l'Etat aux Collectivités Locales, et applicable dès 1979.

Elle regroupe les versements reçus en 1978 et les années précédentes, à savoir :

- le versement représentatif taxe sur les spectacles (cinémas et théâtres).
- la subvention versée par l'Etat au titre de sa participation aux dépenses d'intérêt général des collectivités locales.

L'objectif de la réforme avait pour but :

- 1) Assurer une progression satisfaisante des ressources.
- 2) Assurer une répartition plus équitable entre les communes
- 3) Préserver l'équilibre des budgets locaux.

Cet équilibre est garanti par une progression minimale de 5 % des versements 1979 par rapport aux versements 1978. Le même taux doit être reconduit pour 1980.

L'analyse du tableau ci-dessous. Permet de constater que la réforme, pour la Ville de Montpellier, s'est traduite par une perte de recettes qui peut être évaluée entre 5 à 6 millions.

Année	Montant de la dotation	Montant Impôts locaux
1979	89.629.207 + 6,18 %	74.500.000 + 16,93 %
1978	84.407.824 + 12,21 %	63.713.703 + 27,01 %
1977	75.220.943 + 12,90 %	50.163.085 + 5,86 %
1976	66.631.082 + 9,87 %	47.389.945 + 2,56 %
1975	60.647.538 + 19,69 %	46.208.402 + 19,80 %
1974	50.672.704 + 18,86 %	38.569.435 + 21,00 %
1973	42.632.409 + 17,43 %	31.875.144 + 2,03 %
1972	36.305.836 + 14,45 %	31.239.313 + 29,77 %
1971	31.722.087 + 14,05 %	24.071.518 + 3,72 %
1970	27.813.627	23.208.775

Le montant de la pression fiscale 1978, étant de 63.713.703 F il a fallu recourir à une augmentation de 10 % des impôts locaux pour compenser cette perte.

leur budget sans procéder à une majoration importante des impôts locaux.

Le montant de la dotation globale qui représentait en 1978 32,93 % des dépenses de fonctionnement, ne représente en 1979 que 26,92 %.

Pour 1980, le taux d'augmentation devrait tenir compte de la diminution de 1979 et du pourcentage d'augmentation des années antérieures.

Il ne pourrait en aucun cas être inférieur à 16 % qui est la progression de la DGF prévue par la loi de finances 1980.

Le jeudi 6 décembre le Conseil Municipal a rencontré les Associations de Montpellier. Il a été décidé qu'une délégation du Conseil Municipal demanderait audience à M. Le Premier ministre pour y défendre les intérêts des Montpelliérains.



Une vue de la nombreuse assistance qui a participé au débat.

Société Nouvelle des Ets

J. NOUEN

ELECTRICITE GENERALE
INDUSTRIE ET BATIMENT
LIGNES H.T., M.T., et B.T.
POSTES DE
TRANSFORMATION

1438, Avenue de la Mer
34000 MONTPELLIER
Tél. (67)92.47.82
et 58.52.79

SUPEXAM

Cours privés d'enseignement supérieur
A.E.S., DROIT, LETTRES ET LANGUES, MEDECINE,
PHARMACIE, SCIENCES ECONOMIQUES,
SCIENCES ET CONCOURS

Renseignements et inscriptions
de 14 h à 17 h - 10, rue des Rêves, Montpellier
Tél. : 41.33.11 302

Fermaud

79.48.97

TRAVAUX PUBLICS
Terrassements, viabilité, revêtement de chaussées,
adduction d'eau, E.D.F., G.D.F.

ASSAINISSEMENTS

**SABLIERS DE GIGNAC
CARRIERES DE GARASTRE**
Installation mécanique moderne, chargement
automatique rapide.

TREMIES SUR ROUTE
45, ROUTE DE LA POMPIGNANE
B.P. 35 - 34170 CASTELNAU-LE-LEZ

ETS BONNIOL
BEAUX ARTS
PAPETERIE
CADEAUX

14 rue St Guilhem - 34000 MONTPELLIER
Tél. : 60.63.29 299

BOXING CLUB MONTPELLIERAIN

FORMER DES JEUNES



Chaque soir plusieurs dizaines de jeunes s'entraînent dans la salle du Boxing Club Montpellierain, rue Tarragone. Gymnastique, saut à la corde, exercices devant la glace, décontraction, leçon de gants MM Caulet et Gianbrosse surveillent attentivement leurs élèves.

Sous la présidence d'André Leporati, le club tente depuis plusieurs années de promouvoir la boxe dans notre ville. En organisant des rencontres (quatre soirées en 79-80) et surtout en formant des jeunes. C'est ainsi que dès l'âge de 10 ans les garçons peuvent participer à des séances éducatives, auxquelles les parents ont la possibilité d'assister.

Comme l'explique le président Leporati « la boxe a aujourd'hui une image de marque défavorable. Pourtant c'est un sport qui demande du sérieux, de l'entraînement, des réflexes, une grande souplesse et une solide résistance physique. Bref un sport complet ».

Le Boxing Club montpellierain a obtenu l'an dernier des résultats très encourageants pour les moyens dont il dispose. Il espère bien faire mieux cette saison. Il invite pour cela tous les amateurs du noble art à rejoindre ses rangs.

Composition du bureau
Président André Leporati
Dirigeants : Auguste Caulet, Camille Calmes, M. et Mme Maurice Rousset, Jo Maccki, Jean Comas, Jean Claude Giambrone.

A propos de la Mairie « D » Rue du Bastion Ventadour

Du fait de l'extension de certains services municipaux, il est apparu nécessaire de les loger en dehors de la Mairie « A » au Polygone, par manque de locaux.

Ainsi, la Municipalité a-t-elle été amenée à désigner ces « Mairies annexes » par les lettres de l'Alphabet. Tous les Montpellierains connaissent bien la Mairie « I », itinérante, qu'est le bus « Lou Clapas ».

Mais ils ignorent peut-être encore l'existence parce que

récente, d'une Mairie « D » dans les locaux situés dans l'ancien parc du Génie, rue du Bastion Ventadour.

La Mairie « D » comprend les services suivants :

- A - Bâtiments Communaux
- B - Architecture Etudes Espaces Verts

L'installation de ces services, dans deux immeubles distincts, date du mois de Septembre 1979 ; il a fallu aména-

ger d'anciens logements de l'Armée ; ils constituent à présent des bureaux parfaitement fonctionnels.

Dans l'immeuble où se trouve le service des « Bâtiments Communaux », la Ville a logé l'Office Municipal des Sports et a mis à sa disposition trois bureaux et une salle de réunions (commune). Ces locaux ont été inaugurés le 8 novembre 1979 en présence de nombreuses personnalités et dirigeants et secrétaires d'associations sportives.

Un bus pour la Turquie



Solidarité internationale : au lieu de mettre un de ses autobus au rebut la Société Montpellieraine des Transports Urbains l'a gracieusement offert à Diyarbakir, une ville turque qui en avait fait la demande.

LE POINT SUR LES TRANSPORTS SCOLAIRES

Au début de l'année 1979, le Conseil Municipal décidait de la mise en place d'un service de transports scolaires spéciaux gratuits destinés à acheminer les enfants des écoles de la ville vers les installations sportives municipales, l'école de voile de Carnon et le cas échéant le zoo et le musée. Sans plus attendre la commission de l'enseignement se mettait en relation avec l'inspection académique et la direction de la S.M.T.U. Un programme était alors élaboré et dès la rentrée de

Pâques le service commençait à fonctionner.

Ce dernier trimestre fut une période de rodage. Tout ne fut pas facile mais la volonté des uns, l'efficacité des autres, la collaboration des enseignants ont permis d'aborder la rentrée de septembre dans les meilleures conditions possibles, compte-tenu des moyens. A ce jour, et les chiffres parlant mieux que toute autre chose nous les portons à la connaissance des montpellierains :

— du 17 septembre au 15 novembre 1979 inclus :

a) - 25.706 enfants ont été transportés.

b) - 8.247 kilomètres parcourus.

c) - 830 heures de conduites effectuées.

Nous envisageons de faire mieux et d'améliorer le service rendu ; la municipalité respectera ses engagements comme elle l'a fait jusqu'à présent. Qu'on lui en donne le temps et les moyens. En ce qui concerne ces derniers, nous comptons sur tous pour nous les faire obtenir.

L. de Beaussier
Conseiller Municipal

COURRIER DES LECTEURS

A propos de la SMTU

De M. Bourdon, avenue de Louisville

Monsieur le Maire,

Il y a un certain temps déjà que je voulais vous écrire au sujet de la S.M.T.U. Je viens de lire le N° 17 « Montpellier, votre ville » (d'un intérêt toujours soutenu) et c'est ce qui me décide enfin à le faire.

Il faudrait être de mauvaise foi pour ne point le reconnaître : depuis un an, un peu plus peut-être, le service rendu par la S.M.T.U. s'est remarquablement amélioré ; la perfection n'est pas de ce monde, mais il n'en est pas très éloigné.

Qu'il s'agisse des tarifs, de la desserte des quartiers, des fréquences, de la régularité, du confort des voitures, de

mer dans les divers secteurs d'exploitation dans les divers secteurs d'exploitation visibles du public le souci de faire de l'entreprise une réalisation efficace, intelligente et sympathique.

Je me permets de vous adresser, à vous et aux responsables de la S.M.T.U. également, mes très vives félicitations, ainsi que mes sincères remerciements, pour le bon travail effectué. Je serais heureux que ce modeste témoignage vous fit plaisir, et autant qu'il m'en donne à le formuler, et, s'il en était besoin, qu'il vous encourageât dans votre tâche difficile.

Avec toute ma considération.

P.S. — Une petite réserve cependant à propos de la

conduite de voitures, à qui je fais part directement, dans la lettre ci-jointe, de mes observations.

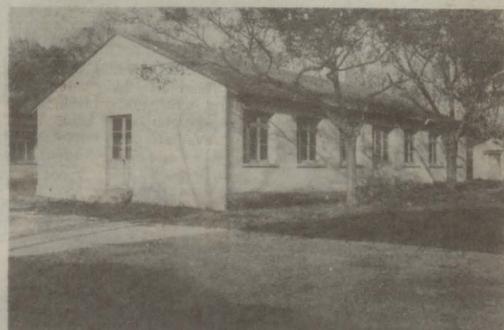
Voudriez-vous être assez aimable de leur transmettre ?

Deuxième P.S... en forme de suggestions :

— Ni à la Comédie ni dans les divers bureaux de tabac contactés je n'ai pu me procurer le Guide-Horaires de la S.M.T.U. Suggestion : le rédiger. (tout simplement !... direz-vous peut-être en pensant aux frais généraux. Aussi je précise : à titre onéreux).

— A l'instar des bus parisiens les bus montpellierains ne pourraient-ils présenter, à l'intérieur, l'itinéraire détaillé de la ligne desservie, avec le

Les locaux de la ligue de football



Voici les locaux où s'installera la ligue du Languedoc Roussillon de football, dans le parc de Villodève, l'avenue du pont Juvénal.



MIDI-ASPHALTE

S.A. au Capital de 100 000 F.

Siège Social — Bureaux : Z.I. PRES D'ARENES
RUE DE LA JEUNE PARQUE, B.P. 41
34001 MONTPELLIER CEDEX, Tél : 27-84-00

Agence à Béziers : Z.I. du CAPISCOL
RUE ANDRE BLONDEL, 34500 BEZIERS
Tél : 62-27-80

E.G.C.C.P.
EAU GAZ
POMPE A CHALEUR
CHAUFFAGE SOLAIRE
CONTRATS ENTRETIEN
CLIMATISATION
PLOMBERIE
Entreprise B. Bruno
Siège et Bureaux :
1028 AVENUE DE LA POMPEYRIANE 34000 MONTPELLIER
Tél : 78 48 08

Toutes marques
-Pièces détachées—Electro-Ménager
-Sacs pour aspirateurs
C.P. DEM
Avenue du Mas d'Argelliers
(A côté du Géant Casino)
34000 MONTPELLIER-Tél. (67)92.82.32

escassut
25, Rue des Etuves-34000 MONTPELLIER
Tél. (67)66.00.00
**HABILLE L'HOMME
AU MASCULIN PARFAIT**
escassut rien au-dessus

Jean-Marie DOUMERGUE
Maison fondée en 1900
FRUITS ET PRIMEURS EN GROS
Tél : Marché-Gare 92-29-73 - Domicile : 63-31-02

**montez
dans notre
voiture ...**

**oubliez
la vôtre**

**Vous trouverez
plus vite un BUS
qu'une place
de Parking**

SOCIÉTÉ MONTPELLIÉRAINE DE TRANSPORT URBAIN
685, rue de l'Industrie - 34000 Montpellier
Tél. (67) 92.91.91

DECHETS D'ENTREPRISE ET INDUSTRIELS

Vos problèmes d'enlèvement de déchets trouvent leurs solutions chez un professionnel efficace et qualifié

Conteneurs multiples en location

Contenance 5 m³ et 10 m³ permettent l'évacuation de gravats et matériaux lourds
Contenance 8 m³ et 20 m³ permettent l'évacuation de déchets volumineux

S.P.N. NICOLLIN • Z.I. Le Portaly
Tél : 92.64.60 - 92.68.78 - Montpellier



Siège Social :
Route de Lunel
34130 MAUGUIO
Tél : 29-52-00



Société de gestion
d'études et de travaux
publics

CITRAL

858, rue de la Castelle
34100 MONTPELLIER
Tél : 27-47-00 & 27-49-52
Chaudronnerie industrielle
Constructions mécaniques
178



L'UNION DES ASSURANCES DE PARIS

Agences :

A. BARTOLI et M. DUPIN
9, Bd du Jeu de Paume à MONTPELLIER Tél. 66 07 20
A. COLLIERE et J.M. GALMES
18, Place Rodelet à MONTPELLIER Tél. 92 64 62
FILLIOL-ULYSSE
8, Rue Pagezy à MONTPELLIER Tél. 58 40 65 et 92 39 62

cibat

entreprise de constructions industrielles et de bâtiment

Rue du Rochet-34170 CASTELNAU-LEZ-TEL. 79.35.22

TOUS TRAVAUX BATIMENT
STATIONS SERVICES
CONSTRUCTIONS INDUSTRIELLES
TRAVAUX PUBLICS ET PRIVES

Entreprise Générale de Bâtiment
et travaux publics

J.-C. SANCHEZ

106, Route de Toulouse-Montpellier

Terrassement-Béton armé-Plâtrerie-Carrelage
Ravalements de façades

Tél. 42.61.03 et 55.40.51

SOGEA-BALENCY
SOBERA

Entreprise de travaux publics et privés

Pose de canalisations pour le transport de tous fluides
Fabrication de tuyaux en béton précontraint et en béton armé
Gestion et entretien de services publics d'eau et d'assainissement
Collecte et traitement des ordures ménagères

MONTPELLIER - 381, Avenue du Mas d'Argelliers
Tél. 92.12.86

MARSEILLE - 2, Avenue Désiré Bianco
Tél. 47.56.70

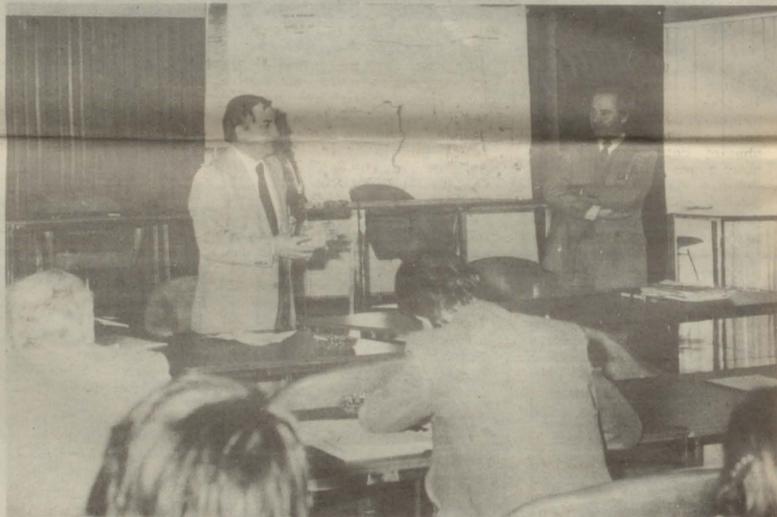
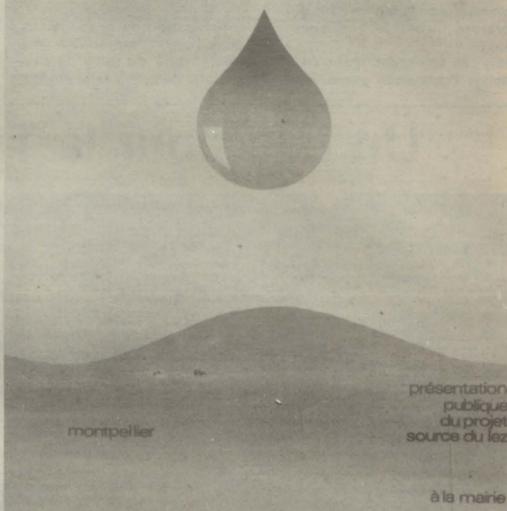
Source du Lez :

A l'occasion de l'inauguration de l'exposition sur la source du Lez (voir notre précédent numéro) la municipalité et Gérard Saumade, président du Conseil Général, ont tenu une conférence de presse à la mairie, en présence de journalistes parisiens.

Georges Frèche devait en préambule rappeler les grandes lignes du projet de captage, qui doit permettre à Montpellier et aux villages environnants de disposer en 1982 de 2 000 litres d'eau pure par seconde. Le maire de Montpellier insistait plus particulièrement sur l'interconnexion des réseaux des villages sur celui de notre ville. «Il est indispensable dit-il, que cette opération avec les syndicats de Mauguio, Pérols, Garrigues-Campagne et bas Languedoc soit réalisée avant qu'on entreprenne le pompage. Les villages auront ainsi toute garantie sur leur alimentation.»

Raymond Dugrand indiquait qu'une convention allant dans ce sens avait été signée avec le président du conseil général et des maires des communes concernées. Il signalait que notre ville ne consomme actuellement que 1 300 litres d'eau par seconde. «Il y aura donc 700 litres en excédent

une eau pour la vie



Le jour de la réunion de presse Gérard Saumade, président du Conseil général et du syndicat du Pic Saint Loup et Raymond Dugrand, adjoint au maire expliquent le projet.

concertation et garanties



Panneaux explicatifs et diaporamé : l'exposition dans le hall de la mairie a reçu de nombreux visiteurs, dont les scolaires.

que nous sommes bien évidemment prêts à restituer. Quant aux agriculteurs qui s'inquiètent à juste titre des contraintes que le projet leur imposera, ils doivent être rassurés par les mesures que nous avons envisagées. A savoir :

— Une zone de protection immédiate (400m) que la ville a rachetée.

— Une zone de protection rapprochée (1 km²) qui ne représente que le millième de la surface totale du bassin de la source. Là les forages, les dépôts d'ordures, le reversement d'eaux usées, le camping, les dépôts d'hydrocarbures etc... seront interdits.

— Une zone de protection éloignée concernant 53 communes (1 000 km²). Dans les zones sensibles (5 mètres de chaque côté des talwegs) nous avons établi un certain nombre de réglementation (concernant en particulier les produits toxiques). Pour le reste soit 94% de la surface totale du bassin nous recommandons simplement aux agriculteurs de ne pas utiliser certains engrais ou pesticides.

Des mesures qui comme on le voit ne sont pas aussi contraignantes que certains ont bien voulu le dire, puisque sur 94%

de la surface concernée nous ne faisons que des recommandations. Il est toutefois souhaitable que les agriculteurs sachent gérer leur espace devenu très sensible. Il était malgré tout essentiel, pour défendre la vie du groupe, qu'une législation soit mise en place.

Au nom du conseil général le président Saumade annonçait que l'assemblée départementale envisageait de demander la coafation d'un schéma directeur d'aménagement urbain. Notre ville est une des rares à ne pas en posséder et il faut y remédier. Gérard Saumade rappelait que dans nos régions méditerranéennes le problème de l'eau soulève souvent des passions. «Lorsque l'agriculteur de nos régions, disait-il, défend son droit à l'existence. C'est une réaction viscérale. Cela entraîne bien des excès, qu'il faut malgré tout comprendre. Pour ce qui nous concerne, élu du conseil général nous avons décidé qu'il fallait donner à ce problème une dimension départementale. Il faut mener des études coordonnées. Le Conseil général apportera son soutien financier».

Gérard Saumade se montrait très favorable à la création de lacs collinaires pour lutter

contre les inondations, pour améliorer l'alimentation de certains secteurs et la réaffectation de la nappe supérieure. Il insistait enfin sur l'interconnexion qui permettra aux villages d'avoir la sécurité dont ils ont besoin. Cette conférence de presse a donc permis, en présence de plusieurs maires de communes environnantes, de marquer la similitude de vue entre le conseil général et la ville de Montpellier. Elus et responsables montpelliérains ont par ailleurs mené ce mois-ci une campagne d'explication et de dialogue avec les populations des villages.

C'est ainsi qu'ils ont successivement visité Castelnau le Lez (en présence des maires de Castelnau, Saint Aunes, Vendargues), Sauve (avec tous les maires du canton), Quissac (avec les maires du canton), les Matelles (avec les maires des cantons de Saint Gély et Saint Mathieu de Trévières, le président du Pic Saint Loup et du conseil général). Au total 73 maires auront donc été invités. Les populations quant à elles ont eu la possibilité de donner leur avis sur les registres destinés au commissaire enquêteur. Nous ne manquons pas de vous rendre compte des résultats de cette enquête d'utilité publique.

6 Le choix

schéma du projet de captage



EJE
58.63.20

Entreprise Jean Estupina
ROUTES-ASSAINISSEMENT
TERRASSEMENT-V.R.D.

Direction Générale
Les Hauts de Mireval

Agence pour Montpellier
Rue du Moulin des 7 Cans
Les Tours de St-Roch T1 N.9
34000 MONTPELLIER

*Tél. 58.63.20

COSTE
PEINTURES

papiers peints, peintures
revêtements, moquettes

RUE SÉHILAIRE MONTPELLIER
92.55.25



rogier

TRAVAUX PUBLICS • ADDUCTION D'EAU
ASSAINISSEMENT • GAZ
ROUTES VRD

1, Avenue Lepic, 34 MONTPELLIER
Tél. (67)42.45.99

éd. Rogier ing ETP

ENTREPRISE D'INSTALLATIONS SANITAIRES
ET DE CHAUFFAGE CENTRAL
ENTRETIEN

Hubert-Louis Pons

24, Avenue Saint-Maurice-34250 PALAVAS LES FLOTS
Téléphone : 68.00.47

R.C. Montpellier 67-A-587

Produits métallurgiques²⁴⁴
Découpage de toiles
Fers et Métaux

OTTO LAZAR S.A.
Division REBOUL

Société anonyme
au capital de 57 187 200 F.
34003 MONTPELLIER
QUARTIER PRÉ D'ARENES
BUREAUX : Tél : 92-09-81
CHANTIER : Tél : 92-55-01

Entreprise
de Charpentes
MALARTE
Frères

Boulevard Paul-Valéry
Croix d'Argent
34000 Montpellier
Tél : 42-66-63 243

Les MENUISERIES du MIDI



Menuiserie Traditionnelle
Agencement de Magasins
Cuisines Personnalisées

— Cintree
— Chauffage intégré
— Industrielle
Domaine Pascalet - Z.I. 34000 Montpellier
Tél : (67) 27-84-57

Les Frères
RUNEL

une Cuisine de Tradition

Salles et Salons climatisés

Tél : (67) 58.43.82

27, Rue Maguelone
MONTPELLIER

ELECTRICITE GENERALE

Entreprise
COLL Vincent

29, rue de la Condamine
CELLENEUVE — 34000
MONTPELLIER
TEL. 75 64 97

CONSTRUCTIONS
METALLIQUES
- FERRONNERIE
- MENUISERIE
METALLIQUE
- CLOTURES
S.A.E.G.

SOCIETE
DES ANCIENS
ETABLISSEMENTS
GOMEZ
17, rue du Lantissargues
34000 MONTPELLIER
Zone Industrielle
Gérant: Chr. ZAPATA
Tel. 92.02.83

Entreprise de Maçonnerie
et Rénovation de Monuments Historiques

Louis NAZON



Avenue de la Pompignane
Villa des Tilleuls n° 774
34000 MONTPELLIER
Tél : 72-90-41 ou 79-60-89
Entrepôt Avenue Villeneuve d'Angoulême

batiroustan

RESTAURATION IMMEUBLES
RUES PIETONNES
RAVALEMENT DE FAÇADES

B.P. N° 1-LAURENS 34480
90.28.43
90.28.29
90.28.71

GENIE CIVIL ET BATIMENTS

LANGUEDOC ROUSSILLON

80 Route de Lodeve
34034 MONTPELLIER
Tel. (67) 75 40 73 — Telex. 480219

Chauf - Elec

CHAUFFAGE ELECTRICITE
SANITAIRE - REGULATION
CLIMATISATION - HYDRAULIQUE
Dépannage 24 h. sur 24 h.

**GUTIERREZ
Fils**
5, RUE BONNIER
34000 MONTPELLIER
TEL. 54.14.04

Claude SERRE
ELECTRICITE GENERALE
Isolation thermique
Chauffage électrique intégré
Pompes à chaleur
Travaux particuliers

Climatisation FEDDERS
Installateur agréé
16 et 20, rue du Faubourg Figuerolles
34000 MONTPELLIER — Tél : 92-14-96

Banque Populaire du Midi

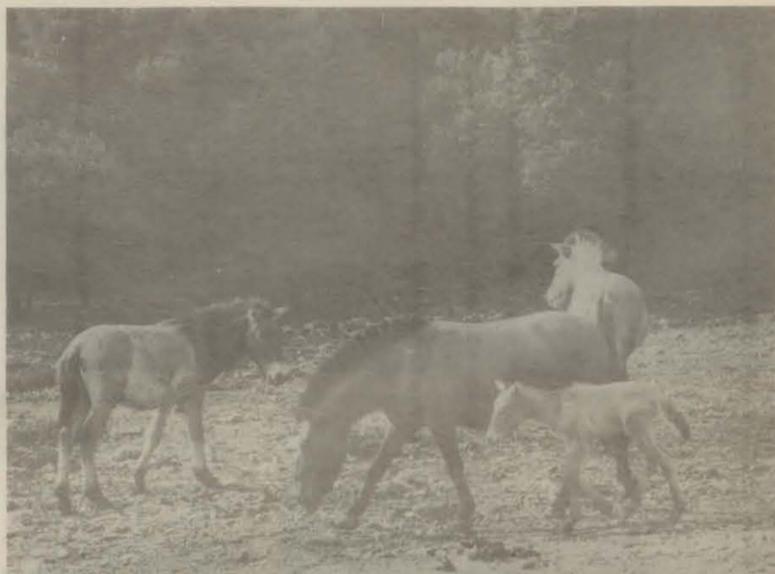
vous propose ...

DES PRETS FAMILIAUX

adaptés à tous vos besoins.

6 agences dans votre ville sont
à votre disposition pour vous renseigner

Du nouveau au zoo de Lunaret



Une deuxième naissance de cheval de PRZEWALSKI a été enregistrée au zoo. Notre présentation de cette espèce en voie de disparition est devenue exceptionnelle.



Dans le cadre de l'animation du parc, et à la demande de nombreux visiteurs, un petit train a été mis à la disposition du public. Jeunes et moins jeunes pourront, s'ils le désirent, faire une promenade à travers les allées du parc.

Notre carnet rose.

En 1979, le zoo a enregistré 97 naissances dont la liste suit.

— Guibs d'eau	4	— Gnous	3
— Cerfs AXIS	2	— Potto	1
— Zébus de CHAPMAN	2	— Cerf d'Europe	1
— Antilopes cervicapre	3	— Oryx	1
— Elans du CAP	5	— Impalas	2
— Cerfs cochon	2	— Kangourous de Parme	2
— Mouflons à manchettes	3	— Cheval de PRZEWALSKI	1
— Magot	1	— Emeus	5
		— Dendrocygne	1
		— Cols verts	9



Le groupe des flamants a été porté à quinze, grâce à une importation de dix flamants du Chili.



Deux mâles et quatre femelles mouflon, en provenance de la réserve du CAROUX-ESPINOUSE sont venus reconstituer le lot de mouflons qui avaient été décimés par des attaques de chiens errants. Nous signalons la grande qualité des animaux présentés provenant d'une souche très pure.

Notre collection de lémuriens s'est accrue de deux nouvelles espèces, les lémures MONGOZ et les lémures MACACO. (voir photo). Les deux espèces proviennent de la fondation CORDAMA à Menton, spécialisée dans la protection de la faune de Madagascar. Il s'agit pour le zoo de Lunaret d'un enrichissement certain de la présentation de lémuriens.

Clôtures Caizergues
Spécialiste clôtures :

Serrurerie de bâtiment
34970 MAURIN

Tennis · Terrains de sports
Jardins · Usines · Villas
Tél : 27-81-98

TOUTES LES RACES
VANTENT
L'HOSPITALITE

MONTLAUR

ROUTE DE CARNON - MONTPELLIER

L'hypermarché qui combat la vie chère

un logement ? une adresse urbat

promoteur constructeur

14, avenue Frédéric Mistral - 34000 Montpellier
tél. (67) 92.77.65

à Montpellier
le clos des violettes
appartements du P1 au P5
5 rue Émile Forques
par l'avenue de Lodève
34000 Montpellier

Château d'ALCO
appartements
du studio à 6 pièces
(prêt crédit foncier de France)
rue des Avants Monts
par l'avenue Prof. Louis Ravas
34000 Montpellier

le Roc de Pézenas
duplex de 4 à 5 pièces
rue Métrairie de l'Oiseau
et rue de la Croix de Figuerolles
34000 Montpellier

les récollets
appartements du P1 au P5
angle rue Ferdinand Fabre
rue Lakanal
34000 Montpellier

Notre Dame des Champs
(prêt p.a.p.)
angle avenue Tramontane
rue du Boulodrome
34920 les Crès

l'érasme
appartements du 2 au 5 pièces
(prêt p.a.p.)
rue de Bugarel
34000 Montpellier

la plupart de nos programmes bénéficient des prêts conventionnés
urbat transactions loue, gère, revend vos appartements
et entreprend toutes recherches pour résoudre vos problèmes spécifiques.

à Nîmes
ALPHONSE DAUDET
appartements du P1 au P5
rue Porte de France
30000 Nîmes

à Carnon (ouest)
le kursaal
appartements du 2 à 3 pièces
rue Samuel Basset
en première ligne
rive droite
34280 Carnon

à la grande-motte
cap sud
appartements du P1 au P5
la motte du couchant
34280 la grande-motte

les jardins du ponant
appartements du 2 à 5 pièces
(prêt p.a.p.)
quartier du ponant
34280 la grande-motte

à Cap d'Agde
les Marins du Cap
marinas de 2 à 4 pièces
les marines du cap
34300 Cap d'Agde

altitude 17
appartements
du studio à 3 pièces
34300 Cap d'Agde

Pour la défense de l'hospitalisation publique



Le jour de la conférence de presse dans la salle du Conseil d'Administration aux cliniques St-Charles.

«Ceux qui ont pratiqué une politique de cigales, en matière de C.H.R., sont aujourd'hui favorisés par rapport aux fourmis». C'est en ces termes que Georges Frêche, Maire de Montpellier, mais aussi Président du Conseil d'Administration du C.H.R. (Centre Hospitalier Régional) a exprimé son indignation de voir l'avenir de l'hospitalisation publique dans notre région s'assombrir un peu plus chaque année. Dans une conférence de presse réunie dans la salle du Conseil d'Administration, aux cliniques St-Charles le mardi 27 novembre, en présence des délégués C.G.T. - F.O. Georges Frêche s'est expliqué sur les problèmes d'investissement et de fonctionnement du C.H.R. «Montpellier représente l'exemple d'une gestion sérieuse». Au cours des années précédentes, les crédits de fonctionnement, pourtant calculés au plus juste, ont été coupés au niveau du ministère. Pour 1980, ce dernier a uniformisé le pourcentage d'augmentation des crédits sur tous les C.H.R. de France, soit + 13,25 %. Or ce supplément est envisagé sur la base des dépenses antérieures, sans rectification pour les C.H.R. économes.

«Sur le plan des investissements, précise Georges Frêche chaque fois qu'il y avait un manque à combler, c'était le privé qui héritait des moyens pour les réalisations nouvelles. Avec la nouvelle politique qui nous est imposée de Paris, c'est encore pire». Le projet de nouvel hôpital La Peyronnie comportait la demande de financement de 1 150 lits dont 103 réservés aux parapaléiques. 803 seulement ont été obtenus avec un veto absolu en ce qui concerne les 103 lits spécialisés.

«Nous aurions pu essayer de faire pression sur les pouvoirs publics en jouant sur l'attribution des terrains de la ZOLAD sur lesquels seront construits les nouveaux bâtiments mais dans une ville où il y a plus de 13 000 chômeurs comment refuser 180 emplois, ou même retarder leur mise en fonctionnement».

«Il y a des moments où on ne peut pas privilégier les principes», expliquait le Président du C.A. D'un autre côté, les parapaléiques de la ville ont besoin de cette unité de soins spécialisés. Le problème se résout toujours de la même façon. Puisqu'il est impossible de créer ces lits dans le secteur public, ils seront à la charge du privé. Est-il normal qu'une ville résolve ainsi ses problèmes de santé ?

Pour l'instant le chantier du nouvel hôpital avance normalement, faisant travailler 120 à 130 ouvriers. Mais ce qu'il faut bien appeler «la diminution» du budget 80 par rapport aux budgets antérieurs, compte tenu de l'uniformisation des augmentations d'une part, et de l'augmentation du coût de la vie, d'autre part, compromet le bon fonctionnement budgétaire, du futur hôpital. En particulier le budget attribué au personnel hospitalier se trouve diminué et la quasi-totalité des postes auxiliaires disparaît. La mise en route de La Peyronnie va être difficile. Pourtant lorsque Mme Simone Veil était venue à Montpellier, elle avait promis des crédits «parce que le secteur de l'hospitalisation publique à Montpellier est vétuste».

Au cours de la séance du Conseil d'Administration du 29 octobre 1979, le budget primitif arrêté d'une manière particulièrement sérieuse visant à un maximum d'économie, portait sur 850 millions de francs (85 milliards de centimes) avec un budget supplémentaire de un milliard et demi de centimes. Le même jour le C.A. protestait contre la circulaire du 29 mars 1979 condamnant «les budgets supplémentaires en dépassement des budgets primitifs, même dans le cas où il existe des recettes supplémentaires».

La commission préfectorale donnait un avis favorable, Paris refusait le budget du C.H.R. de Montpellier. Nouvelle proposition fut faite à la demande du ministère qui, soulignait Georges Frêche conseillait de tirer le milliard et demi de centimes du budget primitif «grâce à

des entourloupettes comptables». Cette proposition est refusée par le C.A. qui réproposait un budget supplémentaire de un milliard de centimes seulement et demande l'appui du préfet de région.

L'augmentation légale de 13,8 % est refusée par l'unanimité des présents au C.A. qui est renvoyé devant le Conseil de Tutelle. Le Préfet demande à Georges Frêche de représenter le budget devant le C.A. le 19 novembre. Vote alors d'un budget (en augmentation de 16 % par rapport à 79) à l'unanimité moins deux abstentions.

«Le problème doit être abordé dans le cadre du district, à cause de l'interpénétration de plus en plus importante de Montpellier et des communes rurales environnantes d'une part, et d'autre part de la raréfaction du domaine foncier communal». Jusqu'en 1977, le conseil de district gérait les zones industrielles de la Lauze (essentiellement électronique et entrepôts locaux, extension prévue 30 ha), de Saint Jean de Védas (tertiaire et labos surtout extension prévue 70 ha) et de Vendargues (extension prévue 50 ha), mais elles contenaient surtout des entrepôts peu générateurs d'emplois.

Désormais le conseil de district exerce un droit d'agrément sur les sessions de terrains aux entreprises privées. Ainsi, seuls seront pris en compte les dossiers portant création d'un certain nombre d'emplois à l'hectare. Ce premier pas pour une plus grande efficacité se doit d'être suivi de beaucoup d'autres

Emplois : une politique volontariste du District



Le jour de la conférence de presse on reconnaît de droite à gauche MM Geneste, adjoint au Maire ; Cougnenc, secrétaire général adjoint du District, Frêche, maire de Montpellier.

afin d'accélérer le processus d'industrialisation du district. «Il faut absolument arriver à l'établissement de solides structures de consultation et de fonctionnement et la mission des instances concernées passe d'abord par un effort d'information des industriels susceptibles de s'installer chez nous. Il faudrait pour cela qu'existent plus efficacement et plus continuellement des commissions municipales et extra-municipales formées d'élus et d'intervenants économiques (chambre de commerce, A.P.R.I.L., universités, industries...)».

En fait, le problème est simple, comment rendre les zones d'implantation éventuelle pour des industries génératrices d'emplois suffisamment attractives pour concurrencer des régions à priori mieux équipées ? Ou du moins comment informer les industriels des possibilités réelles de Montpellier ? Il s'agirait premièrement de faire une étude sérieuse des secteurs d'activité possibles, deuxièmement de promouvoir le district de Montpellier par des insertions publicitaires dans les journaux spécialisés, par la diffusion de plaquettes informatives, par la participation à d'importantes manifestations commerciales (foires, expositions internationales...) par la réalisation d'un matériel plus sophistiqué de diffusion (films,

mesure des problèmes posés, mais il faut reconnaître que l'action du Bureau de développement économique de novembre 78 à Novembre 79 a permis la création de 1 154 emplois dont la plupart sont déjà effectifs et dont l'autre partie le sera incessamment. Simplement tout cela n'est pas suffisant. Si certaines implantations sont désormais décidées -B.C.E.O.M., 100 emplois dans le district «espace Promotion», 120 emplois dans le district (électronique, informatique), plus un certain nombre d'autres entreprises proposant de 10 à 80 emplois dans des secteurs de pointe, des implantations très importantes, un moment envisagées, ont été abandonnées. A propos de ces dernières, Georges Frêche citait avec regret Rendix (Renault-Bendix), 400 emplois qui s'implantent à Toulouse et TELESYSTEM (100 emplois) à Nice. «Chaque fois dit-il que s'offre la possibilité de voir s'implanter 500 emplois, il faut que le préfet se batte et soit prêt pour accueillir les investisseurs éventuels. A Nice, on a assisté à l'aboutissement d'un très fort investissement moral.

«Entreprendre ces démarches et en particulier, proposer l'augmentation des effectifs attachés à la résolution de ces problèmes au budget 1980 - et telle est mon intention - ne signifie pas que le bilan actuel soit négatif» précisait Georges Frêche. «Le district et la ville ne savent que trop que les moyens actuels ne sont pas à la

tion entre les intéressés. A Montpellier, les industries de pointe sont liées au sort de l'Université qui est une des plus importantes de France dans ce domaine. Il en est de même pour l'industrie pharmaceutique. C'est pourquoi le maire de Montpellier proposait également la création d'un comité permanent pour l'électronique et l'informatique. (Avec le conseil des Arts et Métiers, la chambre de commerce, les entreprises en extension...) Enfin, pour que toutes les chances de créations d'emploi sur la région soient réunies, M. Frêche évoquait la possibilité de faire un effort particulier sur le machinisme agricole. Il rappelait le projet d'implantation d'un centre d'innovation des machines agricoles, en tandem, avec la chambre de commerce. D'autre part à la veille du Festival de la Jeunesse Méditerranéenne, Montpellier envisage l'accueil d'un Consulat d'Algérie dans un avenir très proche. Si l'on compte les possibilités d'ouverture sur la bio-masse et le solaire, on voit qu'un certain nombre de possibilités d'emploi devraient se débloquer sous peu.

Ce n'était pas une question de possibilités d'accueil. Si Montpellier est susceptible d'accueillir CIRCE II, dans le même domaine d'informatique de pointe, elle a les capacités pour accueillir TELESYSTEM.

On voit d'ailleurs à ce sujet, l'intérêt d'une bonne coordina-

Société Languedocienne de Véhicules Industriels.
SO.L.V.I.
Le Rieucoulon
34430 - SAINT-JEAN-DE-VÉDAS
Tél. : (67) 42.60.88
CONCESSIONNAIRE
IVECO 291 **UNIC**

bec
FRERES S.A.
• Autoroutes • Aéroports • Ouvrages d'art
• Barrages • Canaux • Bâtiments industriels
• Aménagement portuaires • Equipements collectifs
S.A. au capital de 14.020.000 F
Boîte Postale 10
34680 SAINT-GEORGES-D'ORQUES
Téléphone Montpellier (67)
75.10.70
Télex 480288

modern' einture
DECORATION
moquette
papier peint
peinture
vitrerie
6, rue de Bercy, 34000 Montpellier - Tél. : 58.28.75

Entreprise JEAN GENIN
BATIMENT
ET TRAVAUX PUBLICS
54, av. du Pont-Junéral
34000 MONTPELLIER
Tél. : (67) 92.96.55

BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPAL
Directeur de la Publication
Michel GUEORGUIEFF
Conception O.F.R.E.S.
Mairie de Montpellier
Imprimerie spéciale
de l'O.F.R.E.S.
Tél. : 285.72.57

le Val aux Vignes
prêts conventionnés
A CLAPIERS, AUX PORTES DE LA VILLE RETROUVEZ LA TRANQUILLITÉ D'UN VILLAGE des maisons de 4 et 5 pièces dans la verdure
bureau de vente sur place, chemin de viviers à Clapiers, ouvert lundi, mardi, jeudi, vendredi de 10h à 12h et de 14h30 à 19h30; samedi, dimanche de 14h à 19h30; fermé le mercredi.

THEATRE

«PAMPERIGOUSTE»

Glissade de «La Rampe» dans l'imaginaire enfantin



Troupe régionale en plein essor, le théâtre de la Rampe crée «Pamperigouste», son cinquième spectacle pour «petits et grands». Les 9 comédiennes et comédiens permanents aidés de musiciens : Bernard MOURIER et Marc SIMON, technicien : Alain POUILLAT, costumière : Annie FAVIER, décorateur : Daniel FAVIER et photographe : Marie-Agnès NAVARRE, ont voulu réaliser ici «un voyage dans l'imaginaire des enfants». C'est pourquoi, ils ont commencé par travailler avec les enfants de six écoles de Montpellier et des environs. «Nous avons pu ainsi nous plonger dans une ambiance propre à exciter notre imagination, par moment la logique disparaît complètement, car l'histoire se construit sur des associations d'idées. Pamperigouste est le pays des mille possibles».

Quatre personnages nous entraînent dans ce pays à la fois terrible et merveilleux, tout coloré et mouvant. Mémé Zénobie, monsieur le professeur Tisane, Aliote la peiharote et Jean Le Sot. Ils sont tous bien occitans, bien de chez nous, car si cette fois les enfants sont plus particulièrement concernés, la Rampe n'en poursuit pas moins la démarche qui fait de ce théâtre non seulement une troupe de Montpellier, mais montpelliéraine.

«Nous avons voulu ici exprimer notre désir de jouer avec la richesse exceptionnelle des mythes occitans de l'imaginaire : Pamperigouste, le pays où les animaux parlent, où les gateaux s'aiment, où derrière un coton tige géant se cache un Drac maniaque, est pour nous, le pays où ont pris naissance et se dérou-

lent tous les contes et légendes, y compris «PICHOT NANET» que la troupe avait présenté la saison dernière. C'est aussi Pamperigouste, Pamperigouste et en version plus française mais tout aussi magique, c'est «Pampelune qui est derrière la lune». La tradition orale occitane a nommé les différentes ambiances que l'on retrouve à Pamperigouste : Pamperdu est l'endroit des rêves terrifiants, Cocagne le lieu où tout se trouve à profusion, lieu de l'abondance et du plaisir, Belvezat, c'est le pays où l'on va chercher le soleil de peur qu'il ne puisse se lever tout seul ! Enfin à Gafolasse, où les animaux parlent, se trouve le siège du roi de Pamperigouste, M'en Fouti, qui comme son nom l'indique, aurait tout aussi bien pu se passer de porter la couronne...

Vous l'avez compris, Pamperigouste est le pays de tous les fantasmes, ceux, si profondément ancrés dans l'histoire de l'humanité qu'ils se retrouvent sous toutes les latitudes. C'est pourquoi ces personnages de notre patrimoine peuvent si fort nous toucher et correspondent à l'imaginaire des enfants. Ils ne sont pas figés dans la tradition qui les porte. Il faut aller voir «Pamperigouste», c'est un spectacle très chaud et très vivant, qui n'explique rien, mais déclenche le rêve sur une base commune à tous les spectateurs : l'inconscient collectif.

Prochains spectacles : Du 7 au 12 janvier : théâtre des 8 saveurs, à Lyon puis tournée à Millau, St Affrique, Grasse, Beaucaire, Nice. En février et Mars 80 : tournée en Languedoc Roussillon.

Le retour de Romain Terral



Pour terminer le cycle de l'œuvre concertante de MOZART, Louis BERTHOLON avait appelé comme soliste Romain TERRAL, retour aux sources puisque ce jeune pianiste, né à MONTPELLIER, de parents montpelliérains, a franchi tous les degrés jusqu'aux plus brillantes récompenses dans notre Conservatoire régional, avant ses études au Conservatoire National Supérieur de Musique de PARIS, son Prix International de MONZA (Italie) et sa nomination de Chargé de cours au Conservatoire National Supérieur de Musique récemment créé à LYON. C'est avec un grand plaisir que les Montpelliérains l'ont applaudi avec «leur» orchestre conduit par Maître Louis BERTHOLON.

L'histoire de Montpellier en cartes postales

Amoureux de sa ville et des cartes postales Adolphe Anglada fait découvrir l'histoire de Montpellier dans un excellent diaporama. Ce spectacle se déplacera dans les résidences foyers et clubs troisième âge suivants : Montpellier (rue Fabre) : 9 janvier Paul Valéry (route de Lavérune) 16 janvier Campériols (avenue des Moulins) 23 janvier Montpellier : 30 janvier Les Etuves (1 rue du petit Paris) 6 février La Pinède (avenue de Bologne) 13 février Phobos (HLM Phobos) 20 février Les Tritons (La Paillade nord) 27 février

Maître BERTHOLON. Chef d'Orchestre ainsi que les Musiciens et Musiciennes de L'ORCHESTRE MUNICIPAL

ont été habillés par les

«VETEMENTS ARMAND THIERY & SIGRAND»

1 à 5, rue de la loge, MONTPELLIER

La plus grande spécialiste de l'habillement dans la région. 298

Théâtre municipal : programme du mois de janvier

Vendredi 4 janvier à 20h 30 et dimanche 6 janvier à 14h 30 RIGOLETTO VERDI de Maeteeo MANUGUERRA. Françoise Garner, Jean Dupuy, Emmy Greger, Christian Portanier, André Abello. Vendredi 11 janvier à 21h Philippe Corre et Edouard Exerjean. Piano à quatre mains Faure, Messager, Satie, Poulenc, Milhaud, Severac. Dimanche 13 janvier à 15h Ballet théâtre Français de Nancy Lundi 21 janvier à 21 heures. Les folies du samedi soir avec Gaby Sylvia, Christian Marin, Yvonne Clech, Pierre Magueloni, Spectacle Karsenty Herbert. Mardi 22 janvier à 21h Dumay Lodéon, Collard, Violon, violoncelle, piano Beethoven, Schubert, Brahms Jeudi 24 janvier à 21h (salle Molière)

James Bowman et Robert Spencer. Contre-ténor et luth Danyel, Holborne, Rossiter, Campion, Locke, Blow, Robinson, Purcell

Vendredi 25 janvier à 21h, Samedi 26 janvier à 21h (salle Molière) Howl, de Allen Ginsberg Compagnie Antoine Boursellier Samedi 26 janvier à 21h, Dimanche 27 janvier à 15h Coppellia, Ballets de Marseille, Roland Petit

Lundi 28 janvier à 21h Concert donné par l'orchestre de Montpellier sous la direction de Louis Bertholon

Au programme Schubert-Ravel Mercredi 30 janvier à 21h Salle Molière l'illusion comique de Cornéille, Spectacle André Gintzburger, Monique Bertin.

La saison lyrique

— Vendredi 4 janvier (20h 30) et dimanche 6 janvier (14h 30) Rigoletto de Giuseppe Verdi (Langue d'origine). Mise en Scène : Tito Serebrinsky Décors et costumes : Hector Pasqual, Production de l'Opéra de Marseille Chorégraphie : René Picard Orchestre du théâtre de Montpellier Direction Louis Bertholon Choeurs du théâtre de Montpellier

Participation des chœurs du théâtre de Perpignan, avec Maeteeo Manuguerra : Françoise Garner, Jean Dupuy, Greger, Christian Portanier, André Abello, Maurice Xiberras, Marcel Espitalier.

— Vendredi 8 février (20h 30) et dimanche 10 février (14h 30) Così fan tutte de Wolfgang Amadeus Mozart

Mise en scène Jean Claude Auvray Assistance : Alita Baldi Conception, décors et costumes : Bernard ARNOULD Décors réalisés par les Ateliers du théâtre de Nancy

Costumes réalisés par les Ateliers Lucien Robert avec : Patricia Miller, Laverne Williams, Diane Bolden, Keith Lewis, John Rath, Ugo Trama, Orchestre et Choeurs du théâtre de Montpellier, Direction Louis Bertholon, Assistante : Simone Fejard.

— Vendredi 7 mars (20h 30) et dimanche 9 mars (14h 30) La Bohème de Giacomo Puccini (en français) Décors et costumes : Production du théâtre du Capitole de Toulouse

Orchestre du théâtre de Montpellier, Participation des chœurs du théâtre de Perpignan, Hélène Garetti, Guy Gabelle, Claude Meloni, Hella Thezan, Michel Philippe, Marc Vento, Francis Dresse, Mise en scène Georges Daum, Assistant : Maurice Xiberras.

— Vendredi 28 mars (20h 30) et dimanche 30 mars (14h 30) Carmen de Georges Bizet Décors Michel Fersing Costumes Lucien Robert (production du Grand théâtre de Nancy) Chorégraphie René Picard

Orchestre du théâtre de Montpellier Direction Louis Bertholon Choeurs du théâtre de Montpellier Participation des chœurs du

théâtre de Perpignan, avec : Régine Crespin, Guy Chauvet, Monique De Pondeau, Claude Cales, Maria Rosa Carminati, André Abello, Jeanine Gras, Michel Llado.

— Vendredi 18 avril (20h 30) et dimanche 20 avril (14h 30) Herodiade de Jules Massenet Décors : M. Gaujoin Production théâtre des Arts de Rouen

Costumes : Lucien Robert Chorégraphie : Robert Pujol Orchestre et chœurs du théâtre de Montpellier Direction : Louis Bertholon, avec :

Michèle Lebris, Gilbert Py, Michèle Vilma, Alain Fondray (le 18) Michel Dens (le 20), Gérard Serkoyan.

— Vendredi 16 mai (20h 30) Samedi 17 mai (20h 30) Dimanche 18 mai (14h 30) Les Mousquetaires au couvent de Louis Varney

Mise en scène : Robert Andreozzi, Décors : Abel Riillard, Costumes : Lucien Robert, (production du théâtre municipal de Metz)

Chorégraphie : Robert Pujol Orchestre et chœurs du théâtre de Montpellier Direction Louis Bertholon, avec :

Martine Surais, Pierre Le Hemonet, Gérard Garino, André Papet, Elisabeth Conquet.

— Vendredi 30 Mai (20h 30) Samedi 31 Mai (20h 30) Dimanche 1^{er} juin (14h 30) Le Pays du sourire de Franz Lehár

Mise en scène : Robert Andreozzi, Décors : Jacques Griesmer, Costumes : Lucien Robert, Chorégraphie : René Picard

Orchestre et chœurs du théâtre de Montpellier. Direction : Louis Bertholon, avec :

Aido Filistad, Mireille Laurent, Henri Murgue, Marina Florence, Gilbert Mingaud, Jacques Villa. — Vendredi 13 juin (20h 30) Samedi 14 juin (20h 30) Dimanche 15 juin (14h 30) Les Dragons de Villars en hommage au compositeur montpelliérain Aimé Maillart

Mise en scène : Michel Dens, Production des théâtres municipaux de Lille, Chorégraphie : Robert Pujol Orchestre du théâtre de Montpellier Direction : Louis Bertholon Choeurs du théâtre de Montpellier

Participation des chœurs du théâtre de Perpignan, avec : J. G. Honneveux, Martine Surais, Michel Dens, Nadia Hazy. Dans le cadre des soirées musicales du vieux Montpellier :

— Mercredi 25 juillet Le Pauvre Matelot de Darius Milhaud

Mise en scène : Maurice Vincon, Dany Barraud, Jean Kriss Pierre le Homonet, Bernard Angot

La voyante de Henri Sauguet Mise en scène : Maurice Vincon Dany Barraud

Opéra de chambre régional province cote d'Azur Ensemble instrumental du théâtre de Montpellier. (Repli en cas d'intempéries au théâtre municipal)

— Dimanche 13 janvier Ballet théâtre français de Nancy (J.A. Cartier) — Samedi 26 janvier-Dimanche 27 janvier Ballets de Marseille (Roland Petit)

Copellia — Mardi 19 février Compagnie chorégraphique du midi (René Picard) Les Sylphides, Le Spectre de la rose, Danses polovtsiennes du prince Igor, Petrouchka

Danseurs étoiles de l'Opéra de Paris. — Lundi 15 février Centre national de danse contemporaine d'Angers (Alwin Nikolais)

— Mercredi 19 mars Théâtre Chorégraphique de Rennes — Dimanche 13 avril Théâtre français de la danse Création de Joseph Lazini

— Mardi 20 mai Groupe Georges et Cathrine Golovine — Vendredi 6 juin : Théâtre du silence (Jacques Garnier) — Vendredi 27 juin : Ballet de l'opéra du nord (Christian Taulelle) Germinal (Nouvelle Production)

— Vendredi 4 juillet : Ballet Serge Keuten — Jeudi 10 juillet : Étoiles et solistes du ballet de l'opéra de Paris

Chorégraphies de Norbert Schmucky — Vendredi 18 juillet Wilfried Piollet et Jean Guizeux Danseurs étoiles de l'opéra de Paris

meubles ATLAS
MENAGER - MOQUETTE - LUMINAIRES - TELE-HIFI

La tradition du Beau Meuble

SALON REGENCE recouvert de velours de Gênes 87 % fibrane, 13 % coton, comprenant 1 CANAPE 1x3 places, longueur 200cm et 2 FAUTEUILS assortis.
LIVING DE STYLE REGENCE EN 250X220X55cm, en kité masqué et panneaux contreplaqués temps meuble, entièrement aménagé avec abriant BAR, VITRINE, RICHES et divers postes de RANGEMENT Table ronde Ø 120cm assortie avec CHAISES regence dot et siège recouvert de tissu 100 % coton.

FRONTIGNAN
Ouvert tous les jours sauf le dimanche et le lundi matin
Tél. : 48.16.40



P. MOURET
le bon pain d'autrefois
5, Rue Delmas
MONTPELLIER
(67 192 76 30

S.E.R.M. WE SM
société d'équipement de la région montpelliéraine
B.P. 9033 - 34 041 MONTPELLIER CEDEX
Té. (03) 92 88 90

- Un partenaire efficace et dynamique pour les collectivités locales de sa région
- Un conseil et un guide éclairé pour la réalisation de vos projets

USINES

LOTISSEMENTS • BUREAUX

Centres commerciaux et artisanaux

Sports, loisirs et tous équipements publics

ZONES INDUSTRIELLES

Vers un office culturel régional

Depuis sa création, le Conseil Régional est intervenu régulièrement dans le domaine des activités culturelles.

Mais, il est apparu indispensable à sa Commission «Education, Formation, Sports et Culture» présidé par Georges Frêche, Maire de Montpellier, de fournir à l'ensemble des Collectivités locales et des agents culturels un outil adapté et capable de mettre en oeuvre une politique culturelle régionale.

C'est la raison pour laquelle cette Commission a décidé de proposer au Conseil Régional la création d'un Office Culturel régional. Cet Office doit devenir le lieu privilégié pour assurer :

- une concertation permanente entre les agents de la vie culturelle de la Région, les responsables élus des collectivités publiques et les représentants des administrations concernées.

- un encouragement à l'animation, la création et la communication sociale.

TOUS LES RACISMES SONT INJUSTICE BETISE ET DANGER

Il incombera à l'Office Culturel Régional d'apporter une aide concertée à tous, sans se substituer aux responsabilités des Collectivités Locales ou des Associations.

Un tel organisme jouera un rôle de catalyseur. Ce ne sera ni une Administration ni une fédération d'association ni une sorte de syndicat intercommunal mais une plateforme de concertation et de coordination où usagers, agents culturels, et organes de financement (Etat, conseil Régional, Conseils généraux, communes) seront associés pour décliner et développer la vie culturelle régionale.

La Commission des Affaires Culturelles du Conseil régional a pré-

senté son projet à l'ensemble des agents culturels et des représentants des Collectivités locales et des Administrations, au cours d'une réunion d'information le samedi 15 décembre à 10H. Salle rencontrés à la Mairie de Montpellier.

Rappelons que cette commission est composée de Messieurs Georges Frêche (Président), Robert Jonis (Vice Président) Robert Badoc (Rapporteur) Paul Alduy, Charles Alliés, Louis Camo, Jean Bernard Claparède, Pierre Couderc, Jean Claude Courty, Alfred Crouzet, André Dagnac, Bernard Deschamps, Jules Faigt, André Galan, Gabriel Gourdon, Alain Madalle, Gaston Pams, Francis Perrigot.

311

AUTO EXPRESS
DEPANNAGE
REMORQUAGE

Pièces détachées
d'occasion de toutes marques

1 rue du mas Saint Pierre
Montpellier Z.I. - Tél. 92.80.00

Entreprise Générale

SUAY Fils
SARL

Travaux Publics
34670 BAILLARGUES

Tél. : (67) 70.11.37 - 70.08.12

Blentôt une salle polyvalente au Pathé

Fermé depuis de longs mois le cinéma le Pathé a été officiellement racheté par la ville de Montpellier. Ce vaste immeuble, particulièrement bien situé, puisqu'il est au centre ville, servira de salle polyvalente. Il pourra recevoir des congrès, des réceptions, et de nombreuses manifestations. Le Pathé sera remis à neuf, comme le sera le Pavillon Populaire en 1980.



De nouveaux locaux pour le Conservatoire (annexe)



Une vue de l'immeuble

D'importants travaux sont effectués depuis le mois d'octobre dans l'ancien couvent Notre Dame auxiliatrice, 6 rue Cardinal de Cabrières. Cet immeuble abritera à partir de la rentrée 1980 des classes du conservatoire, afin de dégager les locaux du 2 rue Girard dans le cadre de l'extension du musée.

La ville a déjà engagé 298 200 F. dans cette opération. Au 10 novembre il restait 140 000 F. à engager. En tout ce sont 6000

mètres carrés qui seront aménagés. Cet immeuble abritera 6 classes de cours, une salle d'histoire de la musique, des sanitaires, une salle de danse, une salle d'art dramatique et l'appartement du concierge au rez de chaussée. Au premier étage on trouvera 12 classes pour instruments, 3 classes de solfège et un bloc sanitaire.

Le second étage qui ne sera pas aménagé dans l'immédiat pourrait l'être par la suite (dans les

mêmes conditions que le premier). Cette remise en état a nécessité l'intervention de nombreux corps de métiers. Il a fallu en effet démolir et construire des cloisons, remettre les sols en état, brancher le tout à l'égout, procéder à une réfection totale de l'électricité, installer le chauffage, etc...

A noter que cet immeuble abritera également des locaux pour l'APEC (Association des Parents d'Elevés du Conservatoire)

Club 3^e age des Etuves ; un nouveau visage



Entièrement remis à neuf le Club 3^e age des Etuves a récemment rouvert ses portes, pour le grand plaisir des personnes âgées du quartier. Notre photo : les membres du club dans les nouveaux locaux.

ETS Clément Mège

Spécialiste de l'entretien en collectivité

TEMANA - JOHNSON
MINNESOTA - CLADE - LOTUS

711 Montclair - 34300 Montpellier
Tél : 42-68-55

Société Enorme de
Distrib. Industriels et Ménages

SEDIM

Siège Social
10 rue de la Roseraie
34170 Castelnaud-le-Lez
Tél : 72-47-46

Entrepôts et bureaux
Tél : 72-22-24
Zone Artisanale
34170 Castelnaud-le-Lez

LA NOUVELLE FORMULE

PEUGEOT
305 Essence

3 modèles 7 et 8 CV
Livraison immédiate

GRANDS GARAGES DE L'HERAULT

34, route de Toulouse - Z.I. rue de l'Industrie - MONTPELLIER

Téléphone : 42.58.44

« LE DROIT DE VIVRE »

Le plus ancien journal antiraciste du monde

40, rue de Paradis
75010 PARIS

Directeur
J. PIERRE-BLOCH

Denonce sans relâche le racisme et s'attaque avec force à la tentation du nazisme et à la fabrication de l'histoire.

En vente dans les drugstores, les kiosques, les gares et les aéroports de la région parisienne.

Le numéro 4 F

DU VENDREDI SOIR AU DIMANCHE

Sur les bords même du LAC DU SALAGOU

Grâce au **CAMPOTEL** de LANGUEDOC

VOUS POUVEZ PASSER AVEC VOTRE FAMILLE un WEEK-END pour 100,00 F *

Hébergement en gîtes confortables et chauffés.
Salle de rencontre (T.V., feu de bois, ping-pong)
Randonnées, pêche, voile, planche à voile.

RENSEIGNEMENTS

MAIRIE DE CLERMONT : 96.08.42
CAMPOTEL DU SALAGOU : 96.13.13

* 100,00 F par famille (sauf novembre 1979)

Cette initiative du Conseil Général de l'Hérault, réalisée par le Syndicat Intercommunal d'Aménagement Touristique du Salagou.

SOCIETE ROUTIERE COLAS
SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 78 068 500 F

COLAS

De la piste de jet à l'allée du jardin...
Tous travaux de V.D.R. et revêtements industriels et routiers

Région Languedoc - Roussillon

Zone industrielle de la Lauze - 34430 Saint-Jean-de-Vedas

Tél. : (67) 42.56.99 - Télex : 480275 COLAS SJVED

SOPELEC

TRAVAUX PUBLICS

34000 MONTPELLIER

MIDIPLIX

MATIERE PLASTIQUE

USINAGE
ENSEIGNES
CHAUDRONNERIE

Siège Social
11 ter, rue Pierre Fermaud
34000 MONTPELLIER (France)

Tél. (67) 58.68.31 + 253

HALTE AU RACISME QUI AVILIT LES UNS COMME LES AUTRES

COGEDIM constructeur promoteur

OCEFI

réalisations **le triangle le jardin aux fontaines**

en cours de réalisation **douce ombre appartements de 1 à 4 pièces**

prochainement **les côteaux des aiguelongues des villas appartements de 4 et 5 pièces**

1 rue de l'aiguillerie 34000 Montpellier
tél (67) 60.54.44

BOUYGUES

BATIMENT
TRAVAUX PUBLICS

S.A. AU CAPITAL DE 60 000 000 DE FRANCS
381 AVENUE DU GENERAL DE GAULLE
92140 CLAMART 9302311

LADA GARAGE
CLAUDE GUITARD
Concessionnaire

18, rue du Commerce - 15, rue Bourrely
Tél - 92-44-60 - Montpellier

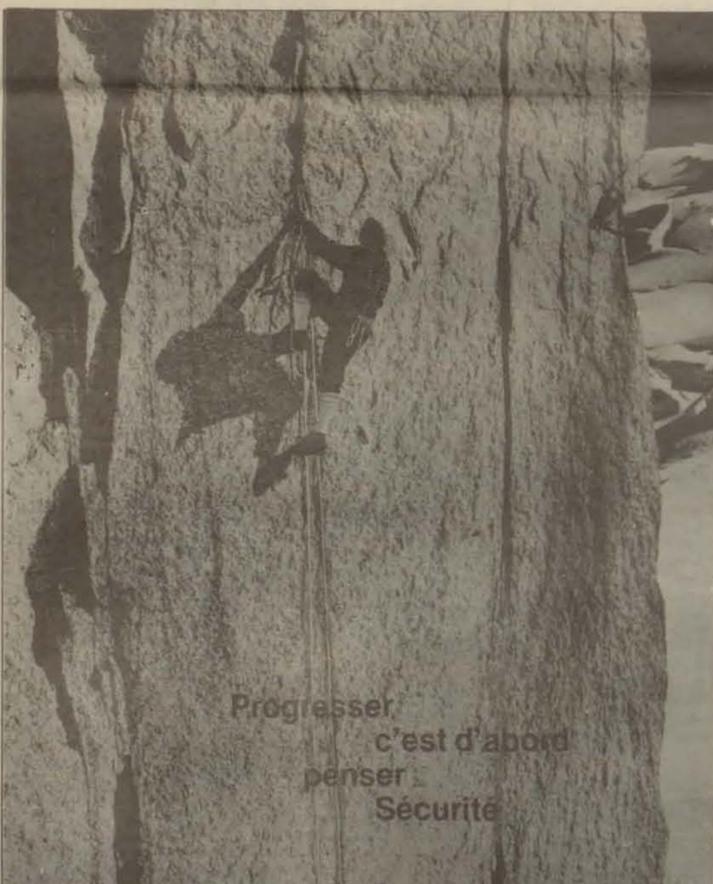
LAMOUR
jean-philippe
PÉPINIÈRES D'ORNEMENT
CRÉATION DE PARCS ET JARDINS

4 km. route d'Aries.
30320 Gaisargues
Tél. (66) 84-23-35

CARRIÈRES DE LA MADELINE
S.R.L.

CHANTIER R.N. 108
34750 VILLENEUVE-LES-MAGUELONNE

Tel. BUREAU 92.39.37
CHANTIER 48.97.23
ADRESSE POSTALE :
BOITE POSTALE 1244
34011 MONTPELLIER CEDEX



Progresser
c'est d'abord
penser
Sécurité

FICHET - BAUCHE

Coffres-forts, chambres fortes, armoires réfractaires, alarmes électroniques, dispositifs anti-agression, contrôle d'accès

28 boulevard du Jeu de Paume - Montpellier
Tél : 92-46-50

En matière de sécurité on ne peut pas transiger. Les solutions les plus sophistiquées sont d'abord des solutions éprouvées. Pour vous Fichet-Bauché a toujours une bonne idée d'avance

SODETEG
SOCIÉTÉ D'ÉTUDES TECHNIQUES ET D'ENTREPRISES GÉNÉRALES

- ETUDES TECHNIQUES ET ECONOMIQUES
- ARCHITECTURE INDUSTRIELLE
- ENSEMBLES «CLÉS EN MAIN»

Agence de Montpellier - Sofitel - Tél : (67) 54-04-04

Direction Régionale du Sud-Est
C.D. 20 Route de l'Aéroport - 13127 VITROLLES
Tél : (42) 89-03-20

236

L'informatique au Service du Citoyen

L'Usine IBM France de Montpellier a livré à la Mairie de Montpellier un ordinateur 370/138 le premier juillet 1977.
A l'aide de 13 terminaux à écran la Mairie de Montpellier utilise cet ordinateur pour les services de la comptabilité, du bureau du personnel, du service des eaux et assainissements, du bureau des élections, du bureau des œuvres sociales et du magasin général.

En outre, 6 autres terminaux permettent aux Maires de Millau, Quillan, Ganges et St Gilles, ainsi qu'au bureau d'Aide Sociale de Montpellier et à l'Office Public d'Aménagement et de Construction d'utiliser simultanément les capacités de traitement et de calcul de l'ordinateur 370/138.

Les principales applications traitées par cet ensemble d'utilisateurs sont les suivantes :

- Etat-civil (tables des naissances, mariages et décès)
- Eaux et assainissements (facturation, statistiques)
- Vorrie (facturation, état des recettes)
- Logement (quittance, décompte des charges, suivi des encaissements)
- Paie du personnel
- Comptabilité analytique permettant de gérer au mieux le patrimoine municipal
- Elections (listes électorales, tirages, cartes d'électeurs)
- Hygiène (fichier vaccinations, relances parents)
- Bureau d'Aide Sociale (personnes assistées, comptabilité générale)
- Autres mairies (comptabilité, paie du personnel, quittance)

IBM Usine de Montpellier
La Pompi gnane

27802

ENTREPRISE

MAZZA

RICARDO S.A.

34630 SAINT-THIBÉRY

Travaux Publics

Routes Carrières

Terrassements

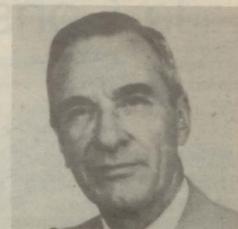
Tél. : 76.90.55

307

N'ADMETTEZ PAS
N'INCULQUEZ PAS
DE PREJUGES RACIAUX

Deux grandes écoles militaires

Depuis quelques années la réorganisation des Régions Militaires a fait que Montpellier a retrouvé sa vocation de Ville de garnison. Notre cité abrite actuellement le commandement de la 54^e Division Militaire qui couvre un secteur allant de la frontière des Pyrénées à la Camargue et aux Cévennes, et d'autre part deux grandes écoles que maintenant les Montpelliérains connaissent bien : l'Ecole Militaire d'Administration et l'Ecole d'Application de l'Infanterie, ainsi que les Unités et services qui y sont rattachés. La 54^e division Militaire est placée sous le commandement du Général PLANCHON arrivé à Montpellier dans le courant de l'année.



L'ECOLE MILITAIRE D'ADMINISTRATION



A l'issue de la seconde guerre mondiale, l'Ecole Militaire d'Administration venant de DRAVEIL dans la région parisienne, et après bien des tribulations, venait s'installer en 1946 à MONTPELLIER, dans les locaux de la caserne CHOMBARDE LAUWE, de triste mémoire pour les résistants de la région, car ayant abrité les services de la milice et de la Gestapo. La vocation de l'Ecole militaire est de former des cadres d'active et de réserve aux tâches d'administra-

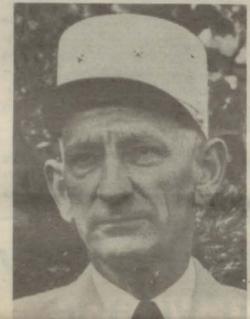
tion et de Gestion spécifique à l'armée et pouvant s'appliquer aux grandes entreprises.

L'Ecole est actuellement placée sous la direction de Monsieur l'Intendant Militaire BERTHET dont la compétence et l'esprit de recherche de nouveaux procédés pédagogiques font autorité et nous profitons de l'occasion qui nous est offerte pour lui adresser toutes nos félicitations pour sa nomination au grade d'Intendant Général de 2^e classe, à compter du 1^{er} décembre 1979.

L'ECOLE D'APPLICATION DE L'INFANTERIE

L'Ecole d'Application de l'Infanterie a connu elle aussi bien des tribulations depuis sa création le 30 janvier 1946 à AUVOURS qu'elle quitte pour COETQUIDAN en 1948. En 1951, l'E.A.I. rejoint St Maixent. En août 1960 le bataillon des E.O.R. quitte St Maixent pour Cherchell pour rejoindre l'Ecole Militaire d'Infanterie qui viendra deux ans plus tard s'installer à Montpellier en Octobre 1962. Le 1^{er} août 1967 enfin, l'Ecole d'Application de l'Infanterie est transférée de St Maixent à Montpellier.

Aux nombreuses missions que l'E.A.I. assumait à St Maixent s'ajoutent à partir d'Aout 1967



une partie de celles de l'ancienne Ecole Militaire d'Infanterie de Montpellier et à partir de 1969 celles du centre de Perfectionnement des cadres d'Infanterie de Besançon et du Centre d'Instruction Spécialisé du Tir et du Combat de Nuit de Montauban.

Depuis le 15 septembre le Général de Brigade PITEL a succédé au Général IMBOT. Nous lui souhaitons la bienvenue et un séjour heureux et fructueux à Montpellier.

L. de BEAUSSIER
Conseiller Municipal
Délégué aux Relations avec l'Armée.

peintures - vitrerie
papiers peints
revêtements de sols
revêtements muraux

GUY HERVE

12, rue de Vendargues
34960 CLAPIERS
Tél : 57-15-52 238

TOUS LES RACISMES
SONT INJUSTICE
BETISE ET DANGER

clémançon

COMPAGNIE GENERALE
DE TRAVAUX D'ECLAIRAGE
ET DE FORCE

agence du sud-est
route de Nîmes
Z.I. de Montpellier
34920 LE CRES
tél : (67) 70-28-21
téléx : 480423

GUY DUPUIS

Charcuterie en gros

ATELIER de découpe agréé N° 34-157 H

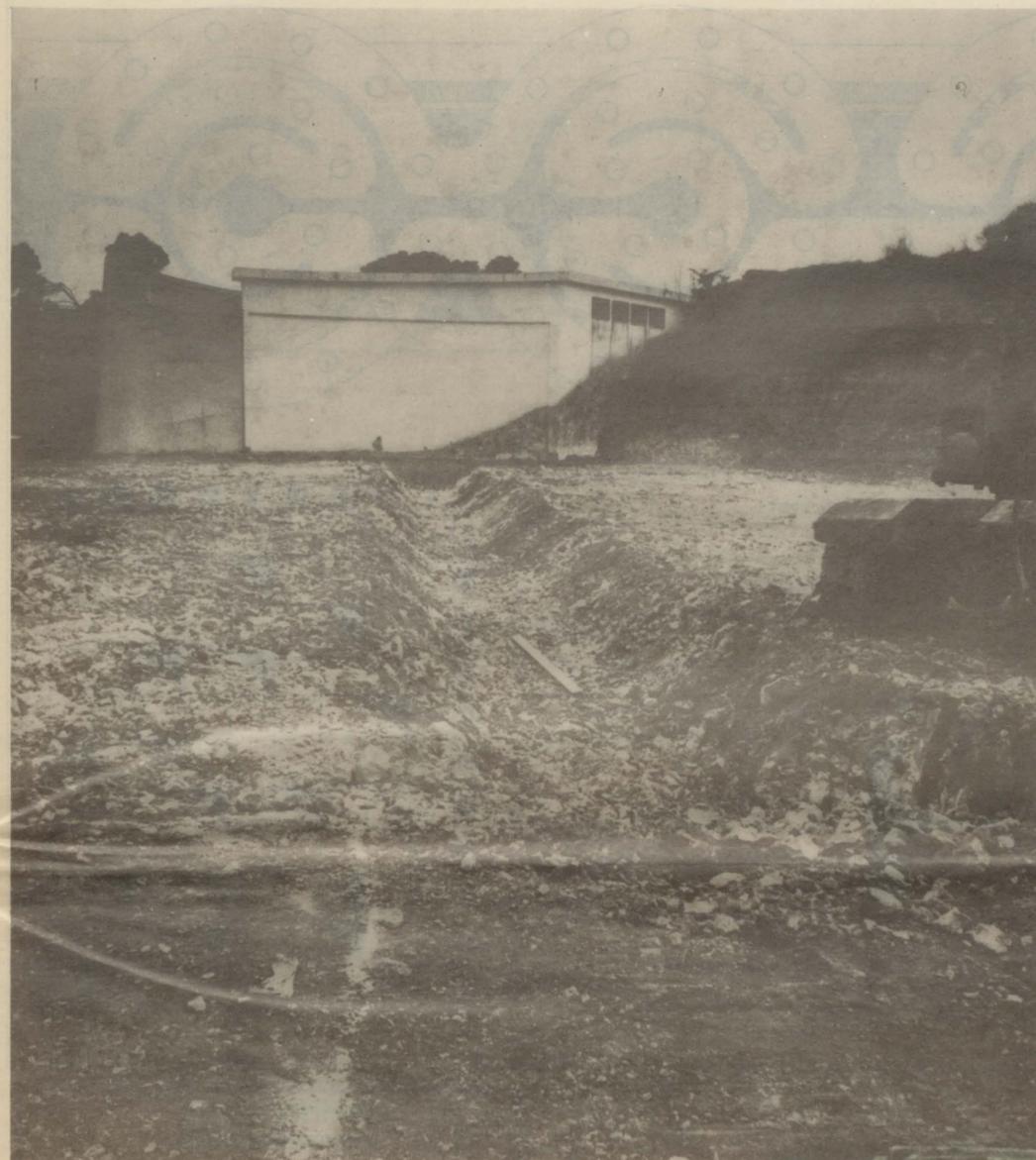
33, rue de la Cavalerie - Montpellier Tél. : 72.32.93 +

TRANSPORTS
FILHOL & FILS
Service rapide et régulier
Marseille, Montpellier
et Perpignan

MESSAGERIES
ROUTIERES DU LITTORAL
S.A.R.L. Tél : (67) 92-33-23

Siège Social :
Z.I. (Montpellier Sud)
Notre enregistré téléphonique
est à votre disposition
24 h sur 24 241

Un second réservoir semi enterré à la Paillade



Un second réservoir semi enterré est en construction à La Paillade. Il aura comme le premier, une capacité de 7000 mètres cubes.

Actuellement, 17 000 M³ sont refoulés journalièrement par la station de pompage de l'avenue de Lodève, assurant les besoins de 34 000 habitants et 10 000 M³ par la station de Montmaur assurant les besoins de 20 000 habitants. A court terme il va falloir fournir 2 000 m³ supplémentaires par jour en raison des besoins croissants de la ZOLAD, du CHR et des nouveaux immeubles.

C'est pourquoi la ville a décidé de construire un second réservoir semi-enterré à la Paillade. Avec le dispositif déjà existant, il permettra de disposer d'un potentiel de réserve d'environ 5 h 30 abritant ainsi cette partie de la ville de l'incident pendant les heures de pointe.

Ce réservoir de type circulaire sera en communication directe avec la conduite de refoulement de diamètre 500 de la ZUP, et avec le conduit de même calibre, récemment posé, le reliant avec le réservoir de la Colombière.

Son diamètre sera d'environ 42 mètres pour une hauteur d'eau maximum de 5 mètres.

A propos du SITEVI

De Monsieur Arnaud, président du comité d'organisation de l'I.T.V la lettre suivante :

Monsieur le maire,
Au cours de l'organisation et du déroulement de SITEVI, vous avez bien voulu participer activement à nos travaux et aux différentes manifestations qui ont attiré dans notre ville un nombre considérable de visiteurs.

Nous avons également apprécié la réception que la Municipalité de Montpellier a offert aux Personnalités le 15 novembre dernier.

Au nom du Comité d'Organisation, nous vous adressons nos plus vifs remerciements, pour votre participation, pour votre accueil auquel nous avons été très sensibles et pour l'aide que nous apportent chaque année les Services Techniques de la ville.

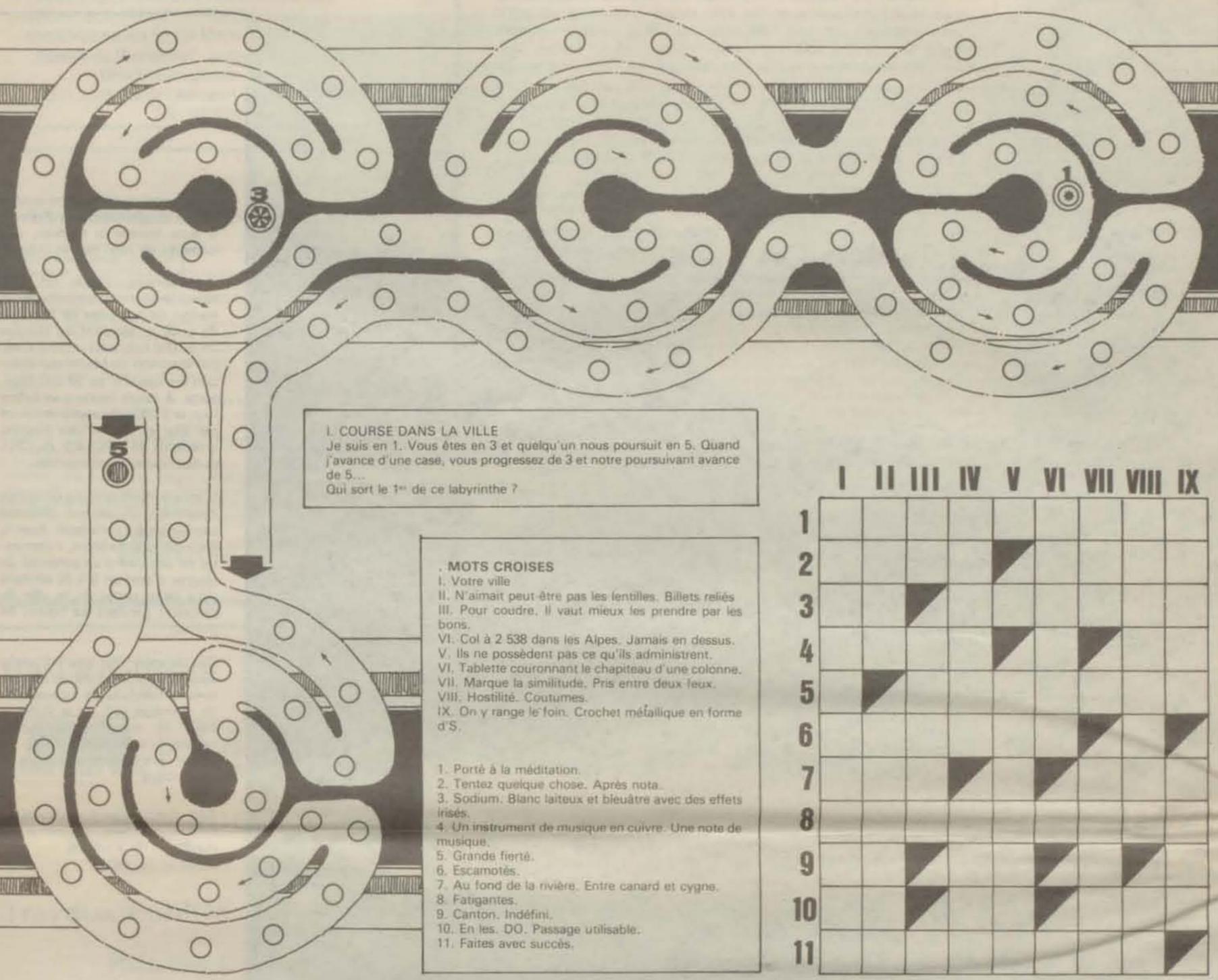
En vous renouvelant nos sentiments de gratitude, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de notre haute considération.



Centre Commercial

Géant Casino
sur l'autoroute, sortie Montpellier-sud

avec **Cafétéria**



I. COURSE DANS LA VILLE
 Je suis en 1. Vous êtes en 3 et quelqu'un nous poursuit en 5. Quand j'avance d'une case, vous progressez de 3 et notre poursuivant avance de 5...
 Qui sort le 1^{er} de ce labyrinthe ?

MOTS CROISES

I. Votre ville
 II. N'aimait peut-être pas les lentilles. BILLETS RELIÉS
 III. Pour coudre, il vaut mieux les prendre par les bons.
 VI. Col à 2 538 dans les Alpes. Jamais en dessous.
 V. Ils ne possèdent pas ce qu'ils administrent.
 VI. Tablette couronnant le chapiteau d'une colonne.
 VII. Marque la similitude. Pris entre deux feux.
 VIII. Hostilité. Coutumes.
 IX. On y range le foin. Crochet métallique en forme d'S.

1. Porté à la méditation.
 2. Tentez quelque chose. Après nota.
 3. Sodium. Blanc laiteux et bleuâtre avec des effets irisés.
 4. Un instrument de musique en cuivre. Une note de musique.
 5. Grande fierté.
 6. Escamotés.
 7. Au fond de la rivière. Entre canard et cygne.
 8. Fatigantes.
 9. Canton. Indéfini.
 10. En les. DO. Passage utilisable.
 11. Faites avec succès.

	I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX
1									
2					▲				
3			▲						
4					▲		▲		
5	▲								
6							▲		▲
7				▲		▲			
8									
9			▲				▲		▲
10									
11									▲

Levitt France. Le retour au village.

Levitt est un des leaders mondiaux de la maison individuelle. Le premier en France, il a créé des villages maintenant célèbres, avec leurs rues fleuries, leurs placettes, leurs maisons pittoresques, leurs écoles, leurs centres sportifs et commerciaux.

Fruit d'une expérience unique, sans cesse ses réalisations évoluent, pour répondre toujours davantage à cette aspiration de nos contemporains : le retour à la nature, au sens de l'humain, aux valeurs authentiques, bref, le retour au village.



**Levitt à Montpellier : Domaine de Fontcaude
 Juvignac - 34100 Montpellier
 Tél. 40.10.60**

Levitt France
 42, avenue Montaigne - 75008 PARIS

PIMPRENELLE
 COIFFURE DAMES
 BIJOUX FANTAISIE

Coiffure - Mode - Soirée - Brushing - Soins et
 Radio du cheveu

4, rue Henri René - Montpellier
 Tél. : 58.54.00

...Vous avez des soucis financiers ?
 Vous désirez des conseils désintéressés ?
 Vous recherchez une solution à vos projets immobiliers ?

**"PENSEZ A LA CAISSE D'ÉPARGNE
 6^È DE PRÉVOYANCE
 PROCHE DE CHEZ VOUS !"**

ELLE VOUS OFFRIRA DES SOLUTIONS...
 ...ET PEUT-ÊTRE LES MEILLEURES !

